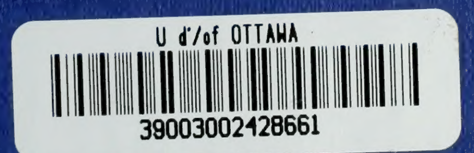




A PROPOS DU SÉJOUR DE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU A MOTIERS
ET DE SES AMIS NEUCHATELOIS

Maurice Boy de la Tour

A PROPOS DU SÉJOUR

DE

Jean-Jacques Rousseau a Motiers

ET DE

SES AMIS NEUCHATELOIS

Extrait du « Musée Neuchâtelois » (n° 5, septembre-octobre 1912)

AVEC 7 PHOTOGRAVURES ET 1 PLAN



NEUCHATEL
Imprimerie Wolfrath & Sperlé
—
1912



MAISON DE J.-J. ROUSSEAU A MOTIERS

d'après une aquarelle faite en 1791.

A PROPOS DU SÉJOUR DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A MOTIERS ET DE SES AMIS NEUCHATELOIS

Le 17 septembre 1754, M. de Hennezel[1], faisant un voyage dans le comté de Neuchâtel, écrit dans son journal[2] :

Je partis d'Yverdon avec Mr. Varney de Mézery, a pied par le plus beau tems du Monde, nous arrivames à Fiez, ou nous fimes une petite alte ches Mr de Treitorrens. Apres nous etre rafraichis nous nous disposames a faire la montée asses peinible du Monbourget[3], sur tout par une chaleur asses grande. Arrivès dans le vilage un peu fatigués nous demandames du lait dans plusieurs maisons inutilement, ces bonnes gens paroissoient fachés de n'en avoir pas à nous offrir. Enfin nous trouvames une bonne femme qui nous en donna et qui ne vouloit rien recevoir de notre part, disant quelle étoit asses payée par le plaisir de nous avoir vus. La commençoit deja cette politesse, cette vivacité d'esprit qui regne dans ces contrées du pays de Neuchâtel et qui à mesure qu'on avance est melé de fausseté[4]. Apres bien des remerciemens réciproques et nous avoir fait prometre de repasser ches elle a notre retour, nous poursuivimes notre route qui nous offrit pendant asses longtems [à] la vue, la vaste etendue du lac de Neuchatel, du Jurat, du Canton de Berne et de Fribourg, couronnes par les alpes toujours couvertes de neige.

Nous marchames ensuite longtems dans des bois et nous arrivames dans une petite plaine parsemée de paturages et de chalets. Nous fumes nous rafraichir d'excellent laitage dans un [chalet] nommé la Redalla[5]. Apres avoir traversé encor quelques bois de sapins et de hetres nous nous trouvames sur une hauteur au moment ou le soleil étoit sur son déclin. Rien de plus agréable que de voir cette vallée dans laquelle serpente la Reuse, et de distance en distance de très beaux villages, Motier, Boveresse, Fleurier, Couvet, et beaucoup de hameaux ; des troupeaux ça et la dans les paturages et des chalets de toute part. Ce charmant paysage

[1] Christophe-François-Sébastien de Hennezel, mari de Anne-Françoise-Julie Warney, de Gilly, C'est lui qui, lors d'un autre voyage fait en cabriolet au Val-de-Travers en 1782, dessina l'intérieur de la chambre occupée par Rousseau, dessin attribué à tort à son fils. Cf. Ph. Godet et M. Boy de la Tour, *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à Mmes Boy de la Tour et Delessert*, 1911, p. X, note 3.

Sur les de Hennezel, voy. Marc Henrioud, *Les de Hennezel au Pays de Vaud*, Zurich, 1906 ; *Archives héraldiques suisses*, 1906, pp. 1-15 ; *Musée neuchâtelois*, 1879, pp. 69-71.

[2] Journal manuscrit, propriété de M. G. de Blonay, à Grandson, qui a bien voulu nous le communiquer.

[3] Aujourd'hui « Mauborget ».

[4] Cf. [Allamand], *Description topographique de la Chatellenie du Val-de-Travers*, Neuchâtel, 1830, pp. 80-83.

[5] La Redallaz, chalet à une lieue de marche à l'est du Mauborget.

est borné a gauche par des rochers formant d'enormes piramides, pres desquels est un monument plus ancien que l'invention de la poudre, c'est une enorme chaine de fer dans un chemin serré, qu'on foisoit servir de digue contre les Bourguignons; il y avoit autrefois [un] corps de garde dont cet endroit a retenu le nom[1].

A droite continue le vallon à perte de vue. Les montagnes des Sagnettes se presentent en face et sont remplies de bois, de paturages et de chalets. Les chansons rustiques chantées par les bergers et dont la plupart ont un caractère analogue au local[2], tout cela inspire un sentiment vif et touchant qu'on ne sauroit rendre.

L'avenue qui conduit à Motier est une pente agreable, le local des objets paroit se varier sans cesse. On gagne un grand chemin a coté du quel coule un ruisseau qui traverse le village et se jette dans la Reuse. On arrive a peu de distance du village dans un endroit entre deux rochers fort hauts, celui a droite est couvert de sapin, celui a gauche est couronné par le chateau de Motier, qui n'a rien de recommandable que son ancieneté et sa belle vue. Sa structure est tres irregulière. Motier avoit dans le tems du papisme un Prieuré dont le batiment subsiste encor. Le Village est bien bati et regulier et les maisons sont allignées comme dans une ville. Les promenades sont agreables, surtout au bord de la Reuse. Il y a une jolie compagnie qui monte dans la belle saison et l'on sy pique beaucoup de politesse françoise, le paysan même est tres prevenant, mais aussi fort curieux[3]. Arrivés dans notre auberge on tira a part mon compagnon de voyage pour lui demander si je ferois maigre; il vint a moi pour me le dire avec de grands eclats de rire. Cela venoit de ce que j'avois un habit brun et la veste en noir et l'on m'avoit pris pour un abbé. A peine arrivés Mr. de Bonstetten de Biberstein en pension ches le Professeur de Montmolin[4], vint me faire visite, je l'avois connu dans un sejour que j'avois fait à Arberg ches ma tante Stantz, il demeuroit à Walpersvyl ches Mr le Pasteur Sinner. Notre arrivée etoit un evenement dans le lieu; il me fit faire connoissance avec un nommé Léautier de Moudon, sous maitre dans cette pension, parce que je lui avois dit qu'un des mobile de cette course étoit pour aller a la decouverte des petrifications que fournissent ces contrées. Ce Leautier avoit ce gout, c'etoit une espece de demi savant bel esprit se melant un peu de tout, jouant du violon, aimant la poesie et un peu auteur, dessinant un peu; il avoit une espece de cabinet ou il avoit rassemblé beaucoup de petrifications, des papillons. Il me proposa une correspondance et

[1] La Tour.

[2] Cf. *Œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, éd. Hachette, t. IX, p. 382.

[3] Cf. *Œuvres*, t. XI, pp. 20-21; ALLAMAND, fils, *Statistique de la Chatellenie du Val-de-Travers*, Neuchâtel, 1836, pp. 89-90; *Musée neuchâtelois*, 1879, p. 296; QUARTIER-LA-TENTE, *Le Val-de-Travers*, pp. 389-391.

[4] Frédéric-Guillaume de Montmollin, 1709-1783, marié en 1742 avec Jeanne-Marie Tissot. Voy. à son sujet *Lettre à M... avec la Réfutation de ce libelle par le professeur de Montmollin*, 1765, pp. 71-198; DE MONTMOLLIN, *Information présentée au public*, 1765, 34 p. in-8; JEANNERET et BONHÔTE, *Biographie neuchâteloise*, Locle, 1863, t. II, pp. 108-117; *Musée neuchâtelois*, 1865, pp. 241-258; 1866, pp. 293-294; 1867, p. 299; 1872, pp. 52-73; F. BERTHOUD, *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers*, Paris, 1881, 410 p. in-8; F. BERTHOUD, *J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin*, Fleurier, 1884, 373 p. in-8; ALBERT JANSEN, *Documents sur J.-J. Rousseau, recueillis dans les archives de Berlin*, extrait du t. XXII des *Mémoires de la Société d'Histoire de Genève*, Genève, 1885, pp. 26-134; G.-H. MORIN, *Essai sur la vie et le caractère de J.-J. Rousseau*, pp. 148-156; H. TOURNIER, *J.-J. Rousseau à Môtiers-Travers*. Tirage à part de la *Grande Revue*, Paris, 1912, 47 p. in-8.

des echanges, dont il se proposoit de tirer parti. Nous avons eu un commerce epistolaire pendant quelques années, ses lettres étoient vraiment originales par leur ton important empoulé et pedant, qu'il cherchoit à egayer par des saillies; on sentoit qu'il les croyoit dignes de la presse tant il y avoit de prétentions. J'ai rencontré dans la suite cet original à Londres en... il avoit arboré lépée qui lui donnoit un ridicule de plus, parce qu'il boitoit du coté gauche, tellement qu'à chaque pas la pointe de son epée touchoit la terre. Après mavoir montré toutes ses richesses en histoire naturelle, il me régalat de quelques morceaux de violon. On rencontre quelque fois de ces gens qui veulent ecraser leur prochain de leurs talens.

Ou étoit pendant ce tems la mon compagnon de voyage? Toujours amoureux de toutes les femmes qu'il rencontroit, et ne voyageant que pour en voir, a peine arrivé il s'en fut visiter toutes les jolies dames de l'endroit, il en revint fort tard en me disant que j'étois invité de la part de toutes les personnes chez qui il avoit été, et quon souhaitoit de me voir, il avoit sans doute fait mon portrait asses avantageusement pour exciter leur curiosité. Nous fumes dejeuner le lendemain ches un des matador du lieu, c'etoit un homme poli qui avoit été au service de France. Il avoit une fille de tres bonne façon et un fils d'environ quinse ans d'une gaité bouffone, son nom etoit le Major Girardier[1]. Un jeune peintre Balois[2] etoit occupé à peindre toutes les personnes de la maison; le maitre peignoit aussi un peu, et aimoit passionement les tableaux. Il nous montra une [toile] quil disoit etre de Raphael. Pauvre Raphael que de tableaux on t'a fait faire. Apres avoir passé quelques heures fort agréablement dans cette maison, nous fumes dans une autre ou il y avoit deux fort jolies et aimables demoiselles. On nous y fit mille honnetetes, j'aurois trouvé ces demoiselles beaucoup mieux si mon compagnon de voyage ne me les avoit pas louées a lexces.

Nous primes congé et nous disposames a prendre la route de la Brevine. Le Père et le fils de cette Maison nommés Guienet[3] et mon ami de Bonstetten nous accompagnerent jusqu'a Boveresse. Toujours [par] un tems a souhait nous montames la montagne, et lors que nous fumes a une certaine hauteur, trouvant un ombrage agreable, nous nous assimes pour jouir de la belle vue du vallon.

Je me mis à crayonner Motier et ses environs lors que tout a coup un transport amoureux saisit mon compagnon de voyage. Il jette des regards enflammés sur Motier et s'écrie « mes charmantes, mes cheres demoiselles Guienet, que je vous aime, puissent ces charmans echos vous le dire, helas que je suis a plaindre d'etre eloigné de vous ». Puis sadressant a moi : « ne me trouves vous pas bien malheureux. Il faut toujours que quelque belle me chifonne le cœur, si ce n'étoit pas les Dames G. ce seroit quelque bergere ». Je fus obligé de lui faire violence pour le tirer de sa reverie et pour continuer notre route « regardes me disoit il ce charmant paysage »! c'étoit pour m'engager à rester encor quelque tems dans cet endroit, mais il ne voyoit que la maison des dames G.

[1] Jean-Jacques Girardier, 1694-1763, épousa en 1733 Anne-Marguerite Boy de la Tour, 1704-1781. Ils avaient trois enfants : Adrienne, née en 1734; Frédéric-Auguste, 1735-1808; Jules-Ferdinand, 1743-1800.

[2] H. Soultzner.

[3] Abraham Guyenet, commissaire et receveur des Trois Recettes du Val-de-Travers, et Frédéric Guyenet, son fils.

Si nous avons reproduit ce long récit, où perce un sentiment sincère de la nature, c'est qu'il nous paraît curieux de constater que chez nous aussi avaient déjà pénétré les influences du romantisme anglais, dont sept ans plus tard devait éclore la *Nouvelle Héloïse*[1]. Et puis la description de Môtiers est prise sur le vif. Tel est bien encore le milieu dans lequel Rousseau va vivre, lorsque, le 10 juillet 1762, accompagné d'un Roguin[2], il apparaît sur la rue principale de Môtiers, arrivant à pied d'Yverdon par le même chemin que celui que nous venons de parcourir.

Et lorsque, parvenu au milieu du village, à la hauteur de la maison du Terraux[3], — aujourd'hui du Bois de Pury — il s'arrêta avant de franchir le seuil de sa demeure, la vue qui s'offrit à son regard fut exactement celle que nous donne une aquarelle précieuse, bien que pâlie par le temps, qui figurait à l'exposition iconographique organisée en juin dernier à Genève par les soins de la Société J.-J. Rousseau.

Exécutée en 1791 par Louis de Marval[4], d'après un dessin de D.-A. de Sandoz-Rollin[5], cette pièce nous fait voir au premier plan, à gauche, la maison[6] que Rousseau occupa jusqu'au 8 septembre 1765 et qui appartenait à Jean-Pierre Boy de la Tour[7]. Tout à côté, celle[8] du major

[1] Voy. Joseph Texte, *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, Paris, 1895, pp. 311 et suivantes ; *Journal des Débats* du 20 juillet 1912.

[2] Soit le colonel Gabriel-Augustin, 1714-1796, soit son cousin germain, le colonel Georges-Augustin, 1718-1788. Voy. Ph. Godet, *Lettres inédites*, p. 114, note 2 ; *Annales J.-J. Rousseau*, t. II, p. 158, note 2, et p. 159, note 1 ; *Œuvres*, t. XI, p. 262.

[3] Voy. *Annales J.-J. Rousseau*, t. II, p. 263, note 2 ; *Musée neuchâtelois*, 1882, p. 99.

[4] Conseiller d'Etat et châtelain du Landeron, 1745-1803.

[5] David-Alphonse de Sandoz-Rollin, 1740-1809. Voy. Ph. Godet, *Lettres inédites*, p. XI.

[6] Sur cette maison, voy. [Gautier], *Voyage d'une Française en Suisse et en Franche-Comté depuis la révolution*, Londres, 1790, t. II, p. 304 ; G.-B. Depping, *Voyage de Paris à Neufchatel en Suisse*, Paris, 1813, pp. 138-145 ; Bellot, *Un voyage en Suisse en 1823*, feuilleton du *Journal de Genève* du 20 août 1910 ; Allamand, *Statistique*, p. 19 ; Alph. Petitpierre, *J.-J. Rousseau et Isabelle d'Ivernois*, Paris, 1878, pp. 49-50 ; Berthoud, *op. cit.*, 1881, pp. 408-410 ; Quartier-la-Tente, *op. cit.*, p. 341 ; Lucien Pinvert, *Un romancier suisse, Auguste Bachelin*, extrait de la *Revue de Fribourg*, Paris, 1905, p. 27 ; *Annales J.-J. Rousseau*, t. III, pp. 247-250 ; *Musée neuchâtelois*, 1910, p. 116 ; de Girardin, *Iconographie de J.-J. Rousseau*, Paris, t. I, pp. 127, 203-205, 259, 262 ; t. II, p. 233, n° 1086 bis.

[7] Fils aîné de Mme Boy de la Tour-Roguin. Celle-ci mourut en 1780 dans la maison dite « des colonnes » (voy. Crottet, *Histoire et annales de la ville d'Yverdon*, Genève, 1859, p. 477), où l'on vient de placer une plaque commémorative. Sur elle et ses enfants, voy. *Oeuvres*, t. VIII, p. 250, t. IX, p. 33 et suivantes ; *Musée neuchâtelois*, 1873, p. 174 ; Berthoud, *op. cit.*, 1881, pp. 67-79 ; H. de Rothschild, *Lettres inédites de J.-J. Rousseau*, Paris, 1892, LV-316 p. in-8 ; Ph. Godet, *Lettres inédites*, p. III ; Emile Faguet, *Les amies de Rousseau*, Paris, 1912, pp. 318-325 : la lettre donnée comme de 1764 est du 9 avril 1765, ce qui explique le mot « tracasseries ».

[8] Une petite construction, qui lui était adossée au nord, a été démolie. Quand la maison Girardier fut badigeonnée, il y a quelques années, les figures à la sanguine qui ornaient le fronton ont été remplacées par de grotesques caricatures ; sauf cela elle est telle qu'au XVIIIme siècle.

J.-J. Girardier[1], commandant en chef des troupes du roi au département du Val-de-Travers, dont la femme est la belle-sœur de M[me] Boy de la Tour-Roguin. Ces deux maisons contiguës avaient des dépendances communes, ce qui fut cause de quelques tiraillements[2], car M[me] Girardier, habituée à disposer à son gré d'une habitation le plus souvent vide, ne vit pas sans quelque humeur s'y installer un hôte aussi nouveau qu'inattendu. Elle le reçut néanmoins avec bonne grâce à sa table tandis qu'il s'installait. Plus loin, la propriété Baillods[3], dont les immeubles, après avoir longtemps servi de maison d'école, ont été aménagés en bureaux pour les services de l'Etat et n'ont guère conservé de leur ancienne destination qu'une girouette ! Puis la vieille maison d'Ivernois, pas mal transformée au cours de trois siècles, avec, vis-à-vis, leur nouvelle demeure, construite en 1720 par Abraham d'Ivernois[4] sur l'emplacement de la maison Stavay-Lully. Au moment où nous sommes, elle est occupée par le procureur général d'Ivernois[5]. Derrière, on devine le Prieuré[6], vendu par le roi en 1749 au receveur Abraham Guyenet[7], et la cure, où depuis 1742 réside le pasteur Frédéric-Guillaume de Montmollin[8]. Au bout de la rue, le vieux bâtiment des halles, reconstruit et achevé de bâtir à la fin du XVI[me] siècle par Claude d'Ivernois[9], et qu'on appelle « Maison de Ville ». Enfin, dans le lointain, la montagne de Boveresse,

[1] Voy. p. 7, note 1.

[2] Voy. *Œuvres*, t. IX, p. 36 ; Rothschild, *op. cit.*, pp. 3, 23, 24, 33 et 50.

[3] Voy. *Musée neuchâtelois*, 1882, p. 99 ; Quartier-la-Tente, *op. cit.*, p. 341, et note 1.

[4] Conseiller d'Etat et châtelain du Landeron, 1683-1752, époux de Marie-Anne de Tribolet, 1702-1749. Il meurt à Môtiers dans la maison qu'il s'était construite et où son frère Guillaume-Pierre et ses neveux habitèrent jusqu'en 1769. Cf. *Biographie neuchâteloise*, t. I, p. 524 ; Berthoud, *op. cit.*, 1881, p. 75, note 1 ; *Musée neuchâtelois*, 1882, p. 99.

[5] Guillaume-Pierre d'Ivernois, 1701-1775, conseiller d'Etat et procureur général, épousa en 1725 Marie-Esabeau Baillods, 1699-1736, et en 1742 Suzanne-Marie Péter, 1700-1764.

[6] Voy. A. de Mandrot, *Le Prieuré de Saint-Pierre du Vauxtravers et les comtes de Neuchâtel*, extrait des *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, séance du 20 décembre 1866, 11 p. in-8 ; Louis Perrin, *Notre-Dame de Môtiers*, Fleurier, 1890, 22 p. in-8 ; Arthur Piaget, *Documents inédits sur la Réformation*, Neuchâtel, 1909, pp. 480-481, notes 1 et 2 ; *Musée neuchâtelois*, 1865, pp. 100, 172 ; 1866, pp. 3, 37 ; 1867, pp. 43, 76 ; 1878, p. 174 ; 1881, pp. 221, 245, 277 ; A. Petitpierre, *op. cit.*, p. 5, note 2 ; Girardin, *op. cit.*, t. II, p. 232, n° 1081 bis.

[7] Voy. p. 7, note 3.

[8] Voy. p. 6, note 4.

[9] Il mourut en 1618. Son fils Joseph, dans une relation conservée par M. M. Boy de la Tour, dit : « Les Communautés du Valtravers ayant donc fait dessein de rebastir leur maison de ville, elles trouverent à propos de la faire plus grande et plus magnifique que la précédente et de bastir des Hasles pour les foires et marchés comme elles sont aujourdhuy, tant pour la commodité des foires et des marchés, que pour tenir la Justice et les plaids et à mesme temps pour estre un Logis honnorable et traitable à pied et à cheval, ainsy que clause est constamment réservée et stipulée par toutes les admodiations qu'on en fait. » Cf. *Musée neuchâtelois*, 1882, pp. 47-48, 71-72 ; 1910, p. 115.

où se cache dans les sapins Monlési, la retraite du colonel de Pury[1]. Tel est le cadre dans lequel Rousseau va vivre pendant trois ans, et à part les relations précieuses qu'il nouera sur les bords du lac de Neuchâtel, c'est dans ce coin de village, c'est dans ces quelques maisons qu'il va trouver de chauds et fidèles partisans, comme aussi d'opiniâtres adversaires.

Tout a été dit et redit sur l'histoire de ce séjour en pays neuchâtelois, tracée déjà de main de maître par F. Berthoud et par d'autres. Aussi notre intention n'est-elle pas de la refaire, mais simplement d'ajouter quelques fils ténus à la trame qu'ils ont si bien ourdie. Et puisque nous sommes dans une année commémorative, on nous pardonnera de rappeler brièvement les noms des Neuchâtelois qui se lièrent successivement d'amitié avec Jean-Jacques, lien qui, pour beaucoup d'entre eux, dura bien après qu'il eut franchi, pour n'y jamais revenir, les frontières de notre pays.

Mais, auparavant, un mot encore sur son logis. On sait que, déjà vieux[2] en 1762, il exigeait de continuelles réparations, mais qu'il tint bon encore pendant quatre-vingts ans, puisque ce n'est que vers 1840 qu'il fut remanié presque de fond en comble, et que les seules parties demeurées inchangées sont une portion de la façade sud, avec un bout de galerie, et la façade nord. On sait que Rousseau logeait au premier étage, où il recevait parfois des hôtes et même sa propriétaire[3], tandis qu'au rez-de-chaussée habitaient en 1765 le capitaine Guyenet et sa servante Judith[4]. On sait encore que les chambres étaient spacieuses et simplement meublées, que la cuisine[5] était grande et l'escalier roide, que Rousseau pouvait gagner les champs par la grange[6] ou se promener

[1] Abraham de Pury, 1724-1807, lieutenant-colonel, nommé conseiller d'Etat le 18 juillet 1765, époux de Julie-Régine de Chambrier. Voy. *Œuvres*, t. IX, p. 42; d'Escherny, *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie*, Paris, 1811, t. III, p. 45; Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, Paris, 1822, t. II, p. 271; G.-A. Matile, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, t. II, pp. 79 et suivantes; *Biographie neuchâteloise*, t. II, pp. 266-269; *Musée neuchâtelois*, 1873, p. 242; Berthoud, *op. cit.*, 1881, pp. 58-62, 372-391; Jansen, *op. cit.*, p. 12 (120).

[2] J.-P. Boy de la Tour écrivait le 20 février 1780: «Je crois comme vous que la maison ne vaut pas des réparations considérables, car je crains toujours que la maison Dubieds [=Rousseau] ne dégringolle un matin.»

[3] Voy. P. Usteri, *Briefwechsel J.-J. Rousseaus mit L. Usteri in Zürich und D. Roguin in Yverdon*, Zurich, 1886, pp. 30-31; Rothschild, *op. cit.*, pp. 87, 91, 98; Ph. Godet, *Lettres inédites*, p. 214, note 1.

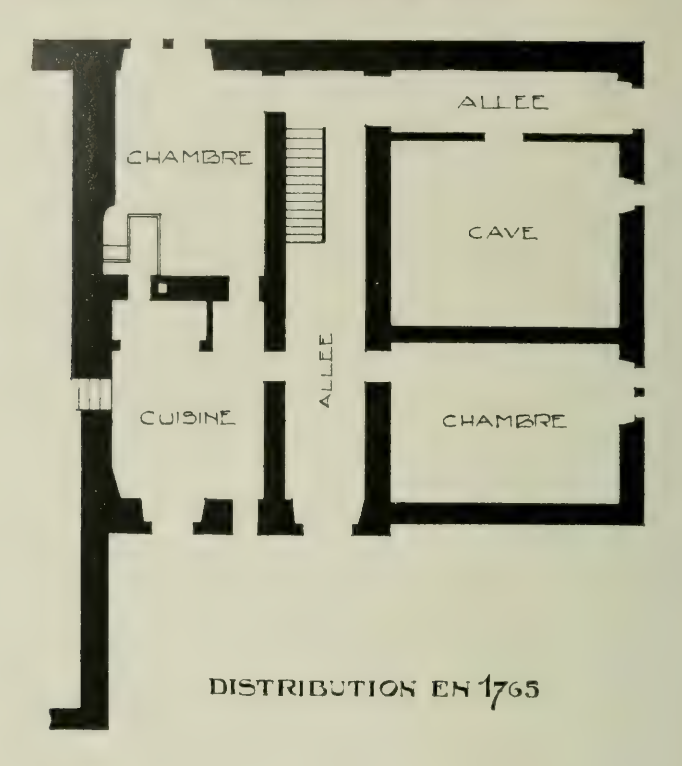
[4] Voy. Jansen, *op. cit.*, pp. 47 (155)-48 (155).

[5] Voy. Paul Usteri et Eugène Ritter, *Correspondance de J.-J. Rousseau avec Léonard Usteri*, Genève, 1910, p. 139; Musset-Pathay, *op. cit.*, t. II, pp. 501-502.

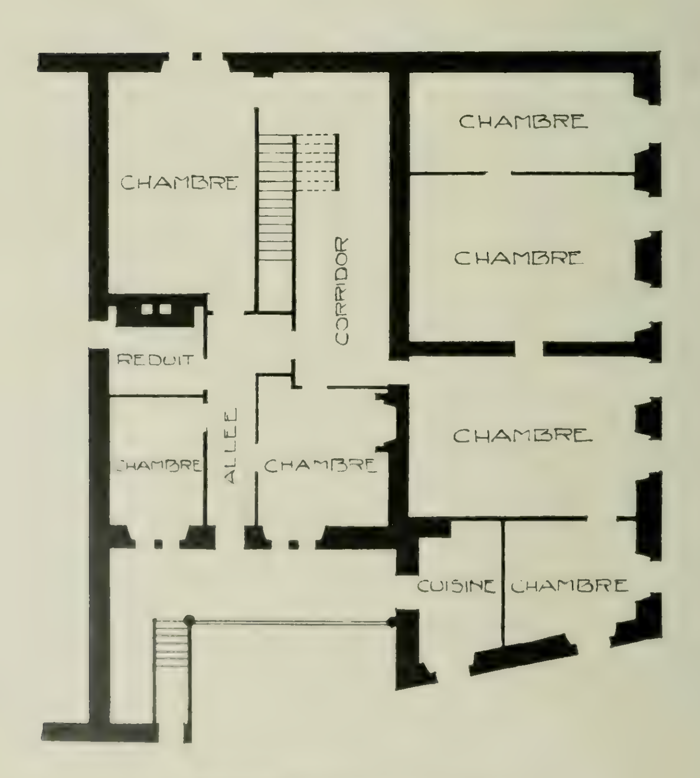
[6] C'est la cuisine qui communiquait avec la grange et non la galerie. Cf. Berthoud, *op. cit.*, 1881, p. 409.

MAISON HABITÉE PAR J.J. ROUSSEAU
A MÔTIERS

REZ-DE-CHAUSSÉE



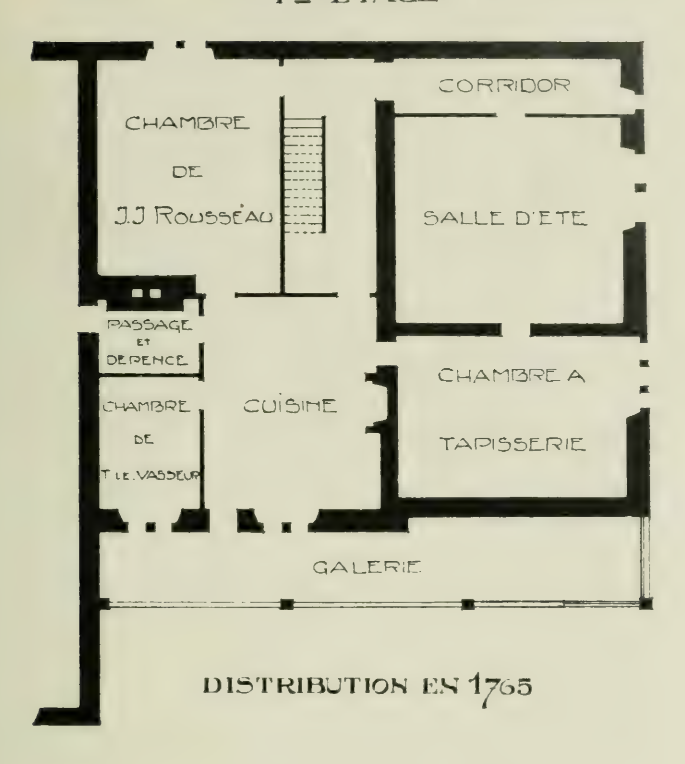
DISTRIBUTION EN 1765



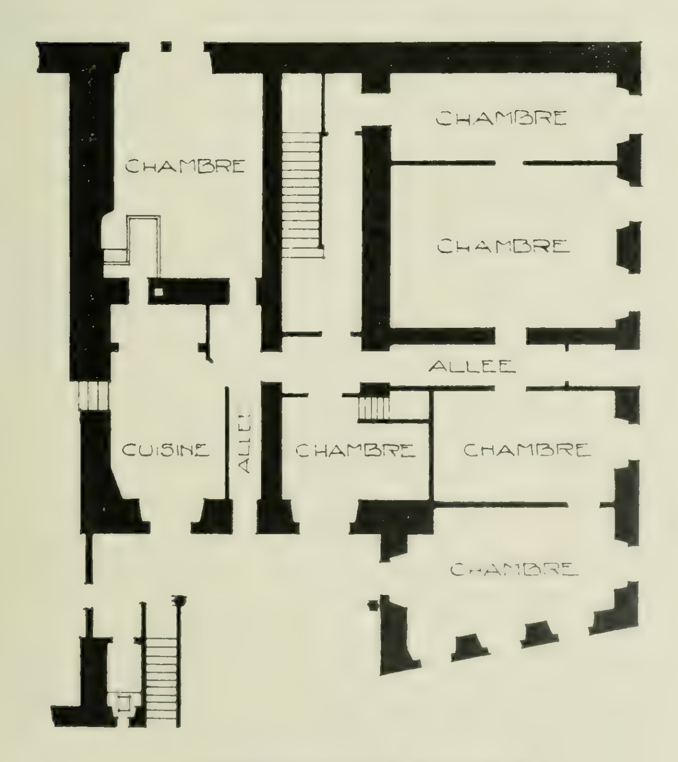
DISTRIBUTION EN 1912

Maison habitée par J.J. Rousseau à Môtiers

1er Étage



DISTRIBUTION EN 1765



DISTRIBUTION EN 1912

sur une galerie, fermée de planches à son extrémité, par où il voyait sans être vu. On connaît l'inventaire[1] des meubles demeurés après son départ, sans d'ailleurs qu'aucun soit arrivé identifié jusqu'à nous, mais plus rien ne permettrait de se rendre compte de la distribution intérieure de la maison, telle qu'elle était autrefois, sans un bail à loyer de 1792, qui en donne la description et montre combien le dessin de Sandoz-Rollin est fidèle. Voici cette pièce[2] :

Je soussigné Frédéric Auguste Girardier[3] Loüe au Sieur Frédéric Clerc de Môtier, les apartemens du prémier Etage de la maison que j'ai acquise de Monsieur Boy de la Tour L'ainé mon Parent ayant vüe sur le chemin public, Consistant en une grande Salle d'Eté et une chambre à Fourneau ayant vüe sur le dit chemin du Côté de Bize, plus une chambre à fourneau[4] ayant vüe sur la cour de feû mon Père au Joran, une petite chambre ayant vüe au midy[5], une grande cuisine ayant même vüe avec une dépense, à coté de laditte cuisine il y a une porte et passage pour aller à la grange qui ne devra point étre occupé n'y embarrassé ; Aura le dit Sieur Clerc L'usage de la Galerie au midy, mais ne la chargera pas de Bois, et ne pourra la pretter à personne pour y étendre n'y linge n'y lessives n'y autre Etendage, vù que ladite galerie n'est pas neûve n'y faite pour ces usages.

Pourra ledit sieur Clerc mettre et remiser du Bois coupé en Buches dans une remise sous la grange de ma ditte maison il pourra en faire également un tas à la rüa[6] le Long du mur vû que cela oteroit le jour de la cuisine des apartemens du Bas de ma ditte maison, et n'embarrassera pas le chemin. Dans la cuisine qu'occupera led. Sr. Clerc il y a un tourne broche avec la corde apartenant au Sieur Girardier, ainsy que les tablars de la Cuisine et de la Dépense. .... Aura encore ledit Sieur Clerc l'usage de la Cave[7] qui a son Entrée dans l'allée de la maison.

Le Sieur Clerc jouira de la Tapisserie[7] dans la chambre à fourneau et doubles fenètres du Coté de Bize.... 3 mars 1792.

Outre la maison de Môtiers, Mme Boy de la Tour avait mis à la disposition de Rousseau son chalet de Pierrenod, dans lequel elle fit faire quelques aménagements intérieurs, qui ne furent terminés qu'en 1763. Rousseau tenait Mme Boy de la Tour au courant de l'avancement des travaux et fut à plusieurs reprises sur le point de s'y installer, mais finalement n'y séjourna pas[8].

[1] Voy. *Musée neuchâtelois*, 1892, p. 209.
[2] Conservée par M. M. Boy de la Tour.
[3] Voy. p. 7, note 1.
[4] Chambre occupée par Rousseau. Voy. Rothschild, *op. cit.*, p. 23.
[5] Chambre habitée probablement par Thérèse Le Vasseur.
[6] C'est la rue J.-J. Rousseau actuelle.
[7] Voy. Rothschild, *op. cit.*, pp. 24, 50, 56.
[8] Voy. *Annales J.-J. Rousseau*, t. II, p. 264, note 1 ; Rothschild, *op. cit.*, pp. 45, 50, 58 ; Usteri, *Briefwechsel*, p. 39.

Avant 1762, Rousseau n'avait rencontré au cours de ses nombreuses pérégrinations que peu de Neuchâtelois. S'il en connut pendant son premier et bref séjour dans notre pays en 1731, leur nom n'est pas venu jusqu'à nous. Le faux archimandrite lui suffisait sans doute! Ce fut pourtant en cette même année qu'il fit la connaissance à Soleure de M. de Merveilleux[1], qui s'intéresse à son sort. Il le recommande à Paris à sa belle-sœur, Mme de Merveilleux, et celle-ci, tout en le recevant fréquemment à sa table et en riant de ses vers impertinents, le remet sur la trace momentanément perdue de Mme de Warens[2].

Puis à son retour de Venise, en 1744, étant de passage à Lyon, il fit, sur la recommandation de Daniel Roguin[3] et à propos de ses démêlés avec le comte de Montaigu, la connaissance de Pierre Boy de la Tour[4]. Celui-ci, établi à Lyon dès 1720, avait épousé en 1740 Juliane Roguin, propre nièce de Daniel. Demeurée veuve en 1758 avec cinq enfants, elle était — si l'on en juge par sa correspondance — plus femme de cœur et de tête que d'orthographe. Elle prit résolument la direction de la maison de son mari, jusqu'au moment où ses deux fils purent la seconder, puis la remplacer. Aussi souvent qu'elle le pouvait, elle se rendait en Suisse pour voir sa famille, et, en 1762, se trouvait précisément à Yverdon avec ses trois filles quand Rousseau y arriva[5]. Elle ne manqua pas, lorsqu'il partit pour Môtiers, de le recommander[6] à ses parents Girardier, aux d'Ivernois, qui l'étaient aussi un peu, au pasteur chez qui ses fils venaient de faire leur instruction religieuse, et à ses amis, notamment Mme de Luze[7] et le colonel Chaillet[8].

Dès lors une correspondance tout à la fois familière et affectueuse

[1] David-François de Merveilleux, interprète de S. M. aux Ligues grisonnes, auprès de M. de Bonac, ambassadeur de France à Soleure, mourut en 1748. Il s'était fait catholique et avait épousé Marthe Cottin, de Coucy-le-Château. Un de ses fils, Jean-Pierre, officier aux gardes françaises, devint fou et mourut mangé par les loups; un de ses frères, Samuel, était capitaine au service de France et avait épousé Madeleine Thellung. (Renseignements dûs à l'obligeance de M. Ed. de Reynier.) Voy. *Biographie neuchâteloise*, t. II, pp. 66-67; G. DE REYNOLD, *Le doyen Bridel*, Lausanne, 1909, p. 89.

[2] Voy. *Œuvres*, t. VIII, pp. 113-114.

[3] Daniel Roguin, 1691-1771. Voy. PH. GODET, *Lettres inédites*, p. 2, note 1; MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. II, p. 280; ROTHSCHILD, *op. cit.*, pp. 5, 10, 49, 57, 243 et suivantes; CROTTET, *op. cit.*, pp. 475-478.

[4] Voy. p. 8, note 7.

[5] Voy. USTERI et RITTER, *op. cit.*, p. 127.

[6] Cf. *Ibid.* et *Œuvres*, t. IX, p. 44; t. XI, p. 262.

[7] Marie-Anne-Françoise de Luze, née Warney, de Treycovagnes.

[8] Jean-Frédéric Chaillet mourut en 1779. Lieutenant-colonel au service de Sardaigne, conseiller d'Etat. Voy. *Biographie neuchâteloise*, t. I, p. 126; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, p. 276; ROTHSCHILD, *op. cit.*, pp. 104, 180, 201.

s'établit entre eux et fut continuée par la fille aînée lorsque l'âge eut rendu difficile à la mère l'usage d'écrire.

Rousseau, après son retour d'Angleterre, retrouve ses amies à différentes reprises à Lyon. A part un instant de défiance au moment de sa brouille passagère avec Du Peyrou[1], en 1768, c'est-à-dire au moment le plus fort de son exaltation, jamais aucun nuage ne s'éleva entre eux.

Il ne faudrait pas croire pour autant que son humeur chagrine ne s'exhalât jamais envers ses amis; il y donnait au contraire libre cours chaque fois qu'un présent lui était adressé, quel qu'en fût d'ailleurs l'auteur ou l'importance, ou chaque fois qu'on voulait se mêler d'un peu trop près de ses affaires.

J.-P. Boy de la Tour nous en a conservé un exemple dans une lettre qu'il écrivait de Lyon, le 14 décembre 1770, à son oncle, le colonel Gabriel-Augustin Roguin, en revenant de Paris, où il avait passé trente-six jours: « J'eus à Paris une altercation assez vive avec M. J.-J. Rousseau à votre sujet, dans le temps que j'y étois il reçut une Lettre de M. dutemps[2] de Vienne, auquel vous aviez écrit pour procurer à M. R. sa pention du Roy d'Angt. Jamais je l'ay vû aussy fâché que lorsqu'il reçût cette lettre, il sembloit que parce que vous êtes mon oncle, j'étois la cause de cela: je tins votre Party en disant que vous aviez agi dans cette affaire pour l'obliger, ce qui l'irritoit davantage, en me disant qu'il ne vous avoit point chargé d'intercéder pour luy et qu'il prioit en grace que personne ne se mêla de ses affaires, et que jamais on avoit refusé de luy payer sa pention. Enfin je fus obligé de luy promettre que je vous en écrirois et que je vous prierois de ne point prendre à cœur ce qui le regarde. Et entre nous je crois qu'il vaut beaucoup mieux ne point se mêler et en aucune façon de ce qui le regarde. »[3]

Mais ses amis ne prenaient pas ses accès d'humeur au tragique, ils le connaissaient trop pour s'en offusquer!

[1] Pierre-Alexandre Du Peyrou, 1729-1794, marié en 1769 avec Henriette-Dorothée de Pury. Voy. *Recueil des Pièces relatives à la persécution suscitée à Môtiers-Travers contre J.-J. Rousseau*, 1765, 3me éd., pp. 3-60, 177-227, 425-432; *Collection complète des œuvres de J.-J. Rousseau*, t. XXV (t. III), Neuchâtel, Fauche-Borel, 1790, discours préliminaire, pp. I-XX; d'Escherny, *op. cit.*, t. III, pp. 37-40; Musset-Pathay, *op. cit.*, t. II, pp. 70-71; Matile, *op. cit.*, t. II, pp. 104-105; J. Bonhote, *Etrennes neuchâteloises*, t. II, pp. 111-139; *Biographie neuchâteloise*, t. I, pp. 299-301; Berthoud, *op. cit.*, 1881, pp. 62-66, 169-175, 219-229; Ph. Godet, *Mme de Charrière et ses amis*, Genève, 1906, t. II, p. 433; *Musée neuchâtelois*, 1864, p. 75; 1869, p. 88 et note 1, 229; 1888, pp. 249-250; *Annales J.-J. Rousseau*, t. VI, pp. 288-290, 308.

[2] Louis Dutens, 1730-1812. Cf. *Annales J.-J. Rousseau*, t. VI, pp. 84-85, 308; Rothschild, *op. cit.*, pp. 228-231; *Œuvres*, t. XII, pp. 221-222.

[3] Lettre conservée par M. Ernest Roguin, qui a bien voulu nous la communiquer.

Les lettres écrites par Rousseau à la famille Boy de la Tour et arrivées jusqu'à nous sont au nombre de 148. C'est une infime partie de sa correspondance, qui se compte par milliers de lettres. Et à ce propos on peut s'étonner qu'il y en ait en somme autant qui aient été conservées. Cela tient à ce que déjà de son vivant on y attachait du prix[1] et qu'après sa mort on les gardait jalousement. Mais on ne pouvait pas toujours résister aux sollicitations de ceux qui demandaient à en prendre connaissance ou à en tirer des copies. Comme J.-P. Boy de la Tour avait envoyé les siennes à sa sœur, à Paris, et qu'elle manifestait le désir de les garder, il lui écrivait le 6 mars 1807: «Je t'ay envoyé, ma chère sœur, par Mme Gautier[2], toutes les lettres que j'avois de J.-J. R. à ma mère, je n'en ay pas gardé une seule. Je ne puis qu'être sensiblement mortifié et surpris du refus que tu as fais de me les renvoyer, je ne comprends pas quels sont les motifs qui te font agir dans cette occasion; ces lettres ne renferment rien qui puisse compromettre nòtre mère, dont la bonté est si bien en évidence dans cette correspondance, elles ne peuvent point compromettre la mémoire de J.-J. R., puisque ses Confessions en disent plus qu'il ne faut pour qu'il soit jugé par des gens sans prévention; elles m'apartiennent, c'est un héritage qui sera transmis à mes enfants, je ne m'en désaisirai jamais. Il peut arriver un temps où rien ne les dedomageroit de cette perte, elles peuvent leur être utiles, elles leur seront certainement agréables et ils auroient droit de murmurer contre moy, s'ils savoient un jour que je leur ay òté cette proprieté qu'on peut regarder comme précieuse.»[3]

Les lettres revinrent pour un temps et, après pas mal de péripéties, furent publiées en 1892 et 1911[4].

Des trois filles de Mme Boy de la Tour, l'une se fixa à Berne et c'est par sa descendance, éteinte aujourd'hui, que la Bibliothèque de la Ville de Zurich a été mise en possession d'un petit herbier fait par Rousseau et de lettres à Daniel Roguin.

Les deux autres s'établirent à Paris. L'une mourut jeune, tandis que son aînée, devenue la femme d'Etienne Delessert, vécut jusqu'en 1816 dans la propriété qu'il avait acquise à Passy et dont les jardins

[1] Voy. *Annales J.-J. Rousseau*, t. III., p. 220.
[2] Voy. PH. GODET, *Lettres inédites*, p. IV, note 1.
[3] Lettre conservée par M. M. Boy de la Tour.
[4] Voy. PH. GODET, *Lettres inédites*, p. I, note 1.

furent célèbres. Ils vont disparaître, mais c'est là qu'au XVIIIme siècle jaillissaient les «eaux de Passy» et que Rousseau écrivit une partie du *Devin du village*[1]. Il est également piquant de constater, au moment où l'on célèbre le centenaire de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel, que Mme Delessert, neuchâteloise d'origine, donna le jour à un fils, Benjamin, qui devint en 1818, avec M. de Liancourt, le fondateur de la première caisse d'épargne en France[2].

Lors donc que Rousseau arriva à Môtiers, l'une des premières personnes qu'il y vit, après le châtelain Martinet[3], ce fut le pasteur Montmollin[4]. Ce dernier doit retenir un instant notre attention, non seulement parce qu'au début il fut l'ami du philosophe[5], — et s'il ne le resta point, cela ne dépendit peut-être pas uniquement de lui — mais aussi à cause de l'éclat de sa rupture.

En 1762, Frédéric-Guillaume de Montmollin exerçait depuis 20 ans son ministère à Môtiers, où il avait acquis une influence assez considérable, et il accueillit fort bien le philosophe, lui rendant d'emblée mille petits services, comme de prêter son carrosse à Thérèse pour la mener à l'église catholique[6], ce qui, pour un homme qu'on a représenté étroit et intolérant, n'était pas si mal!

Un registre de redevances de la cure de Môtiers[7] en donne un autre exemple. Au chapitre Rousseau, on lit, écrite de la main du pasteur, cette note curieuse:

«Doit. Mons. Jean Jaques Rousseau.

»Le dit Rousseau est censé s'être acquitté tant par son séjour à Môtier que par du charbon que je lui ai laissé et qu'il ne m'a jamais payé.»

Mais Jean-Jacques, qui n'aimait pas les dettes[8], ne tarde pas à s'acquitter et le pasteur ajoute:

[1] Voy. *Œuvres*, t. VIII, p. 266; MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. I, p. 51; *Le Figaro*, 9 avril 1911; *Journal des Débats*, 15 juin 1912.

[2] Sur la famille Delessert, voy. ROTHSCHILD, *op. cit.*, p. II, note 1; GASTON DE LESSERT, *Famille de Lessert*, Genève [1902], 194 p. in-4, non mis dans le commerce.

[3] Jacques-Frédéric Martinet, 1713-1789. Voy. TH. DUFOUR, *Le Testament de J.-J. Rousseau*, Genève, 1907, p. 6, note 2; *Musée neuchâtelois*, 1908, p. 93; *Annales J.-J. Rousseau*, t. III, p. 46.

[4] Voy. p. 6, note 4, et cf. *Œuvres*, t. XI, p. 262; USTERI et RITTER, *op. cit.*, pp. 127-128 et note 1.

[5] Voy. *Œuvres*, t. XI, pp. 23, 262-263; BERTHOUD, *op. cit.*, 1884, pp. 193-194.

[6] Voy. MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. II, p. 250.

[7] Conservé à la cure de Môtiers, f° 112. Voy. *Musée neuchâtelois*, 1872, pp. 310-311; 1873, p. 110; 1877, pp. 72-74; JANSEN, *op. cit.*, p. 77 (185); TOURNIER, *op. cit.*, p. 12.

[8] Voy. GASPARD VALLETTE, *Jean-Jacques Rousseau genevois*, Genève, 1911, pp. 362-363 et note 3.

« Avoir. Le 17 9bre 1763, Mons. J.-J. Rousseau a voulu absolument payer l'Emine[1] de Moisson et m'a envoyé sept Emines de froment que je n'ai pu me dispenser d'accepter et qui serviront à payer la présente et les subséquentes. Il est à Môtier depuis le mois d'aoust 1762 (sic). » Puis viennent ces trois mots significatifs : « Il est parti. »

Cependant, à beaucoup de qualités, le pasteur joignait un caractère faible. En bon Neuchâtelois, il n'était point exempt de ce défaut que Rousseau avait si bien deviné, lorsqu'il écrivait : « La petite vanité est la maladie dominante de votre petit pays. »[2] Défaut qui paraît avoir joué un rôle prépondérant[3] quand il admit trop légèrement à la communion un paroissien qui poursuivait des desseins plus politiques que religieux[4]. Quoi qu'il en soit, c'est à partir de ce jour-là que les animosités s'éveillent et que, par un travail souterrain, les défenseurs de l'orthodoxie intransigeante cherchent à détacher Montmollin de Rousseau.

Une lettre de Jean Sarasin[5] à Montmollin, qui complète celles qui ont été publiées, montre bien le système d'insinuation adopté et contient en germe toute la querelle future. Elle est du 3 décembre 1762, adressée à « M. le professeur de Montmollin, très digne pasteur à Moitié Travers » :

Monsieur et très honoré frère,

Vos deux lettres me sont parvenues à la fois Mercredi dernier et je remis le même jour à Mr. Divernois[6] la Lettre qui lui étoit adressée et qu'il attendoit avec impatience. Il ne m'avoit jamais demandé communication de vôtre Lettre parce qu'il l'avoit lue à Neufchatel ou à Motier, il la désiroit sans doute pour la communiquer à M. Deluc[7] et à d'autres qui la souhaittoient. Je suis fâché de l'importunité indiscrète de diverses personnes qui vous ont écrit à ce sujet, je comprends que cela a du être ennuyeux pour vous, il ne tenoit qu'à M. Deluc et à d'autres de me la demander, ils auroient vu qu'il n'y a eu que deux personnes qui m'ont prié de la leur lire ; ce qui feroit soupçonner que les instances qu'on vous a fait n'avoient pas seulement un motif de curiosité. J'espère cepen-

[1] Hémine. L'« émine de moisson » était une redevance due aux pasteurs par les paroissiens.

[2] A. PETITPIERRE, *op. cit.*, p. 36.

[3] Voy. *Recueil des Pièces*, p. 91 ; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, p. 284 ; TOURNIER, *op. cit.*, pp. 10-11.

[4] Voy. *Annales J.-J. Rousseau*, t. VI, p. 253, al. 3.

[5] Voy. BERTHOUD, *op. cit.*, 1884, p. 8, note 1 ; VALLETTE, *op. cit.*, pp. 251, 329.

[6] François-Henri Divernois, 1722-1778, épouse en 1746 Marianne Dehors, 1727-1796. Voy. *Œuvres*, t. IX, p. 52 ; MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. II, p. 65 ; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, pp. 104-106 ; *Annales J.-J. Rousseau*, t. VI, p. 309.

[7] Jean-André De Luc, 1727-1817. Voy. TH. DUFOUR, *op. cit.*, p. 13, note 4 : *Annales J.-J. Rousseau*, t. VI, p. 307.

dant que M. Divernois, vû le commencement de la Lettre que vous lui avés écrit, usera de la prudence convenable.

Dans la conversation que j'ai eu avec M. Divernois en lui remettant vôtre Lettre, je ne lui cachai pas qu'un des endroits d'Emile qui me choquoit le plus étoit la conduite du Curé Savoyard qui professoit la Religion Catholique quoy qu'il ne parut nullement persuadé de la Divinité de la Religion Chrétienne, et le conseil que ce Curé donne au jeune homme qui étoit auprès de lui de se retirer dans son pays et d'y professer la Religion qu'on y professoit et cela après avoir taché de détruire dans son esprit les preuves de sa Divinité. La sincérité ne paroit pas s'accorder avec cette conduite et ce conseil, et je vous l'avoüerai naturellement entre nous cependant, diverses personnes ont cru que la conduite présente de M. Rousseau avoit quelque rapport avec cela. Dieu veüille que ce soupçon ne soit pas fondé.

Je conte que la Brochure des Pères de L'Oratoire[1] parviendra dans nôtre Ville. J'attends avec impatience que vous me communiquerés ce que vous en pensés. Je voudrois être à portée de vous voir pour connoitre l'ouvrage que vous entreprenés en réfutation d'Emile, du Contract Social et d'Héloise[1], mais j'espère que dans un tems ou dans un autre vous le donnerés au public.

En attendant je souhaitte que M. Rousseau sente toûjours plus la force des réflexions que vous lui faites dans vos conversations avec lui, et s'il se propose, comme vous me l'avés insinué, d'édifier le Public, je souhaitte que ce soit une édification complette, ne l'édifier qu'en partie seroit très peu utile. Les choses très intéressantes dont vous attendés de jour en jour le dénoüement seront pour nous tous une grande satisfaction. Votre Messager tarde bien à venir, le Sermon qu'il doit m'apporter me feroit souhaitter qu'il put voler dans les airs. Dieu veuille vous conserver longtems, Monsieur et Très Honoré Frère, et affermir vôtre santé si utile à vôtre famille et au public. Conservés moi toujours vôtre bienveillance et vôtre confiance qui me sont si précieuses..... [2]

La réfutation des ouvrages de Rousseau n'est pas venue jusqu'à nous. C'est dommage! Les événements qui suivirent arrêtèrent sans doute l'ardeur du « loup de Môtiers »[3].

Les relations amicales continuèrent toutefois jusqu'au commencement de 1765, où le différend éclata. On en connaît les péripéties : rappelons-les très brièvement. Montmollin, aigri par différentes humiliations — entre autres le refus d'une pension et l'hostilité de lord Keith[4] — et

[1] Voy. BERTHOUD, *op. cit.*, 1884, p. 104 ; TOURNIER, *op. cit.*, p. 47 et note 1.

[2] Lettre conservée par M. M. Boy de la Tour.

[3] Voy. STRECKEISEN-MOULTOU, *Œuvres et Correspondance inédites de J.-J. Rousseau*, Paris, 1861, p. 431 ; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, p. 280, note 1 ; EDOUARD ROD, *L'affaire J.-J. Rousseau*, Paris, 1906, p. 331, note 1.

[4] George Keith, 1693-1778, allié à lady Marie Drummond. Voy. *Œuvres*, t. IX, p. 55 ; *Biographie universelle*, Paris, 1818, t. XXII, pp. 272-276 ; MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. I, p. 75 ; t. II, p. 153 ; *Nouvelle biographie générale*, Paris, 1856, pp. 510-511 ; *Musée neuchâtelois*, 1864, pp. 43, 70, 105 ; 1865, p. 28 ; 1873, pp. 150-154, note 1 ; 1908, p. 83 ; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, pp. 46-50 ; JANSEN, *op. cit.*, pp. 3 (111) et suivantes ; ROTHSCHILD, *op. cit.*, p. 42.

voyant enfin où il va être entraîné, cède à la pression de Genève et de Neuchâtel[1]. Il rompt en visière avec Rousseau et le combat devient d'autant plus âpre qu'il lutte maintenant pour sa propre défense. Deux partis se forment aussitôt[2]. Les uns tiennent pour le pasteur, pour la Classe[3] et ses prétentions, pour la religion, dont l'orthodoxie paraît menacée dans son intégrité; les autres se rangent du côté de Rousseau et de l'autorité ébranlée du roi[4]. Parmi ces derniers, on remarque Meuron[5], et surtout Pury, Du Peyrou et Chaillet. Ils ne ménagent guère les épithètes et si, grâce à eux, le diapason auquel monte immédiatement le débat ne contribue pas peu à échauffer les esprits, ils sont toutefois excusables. La Classe, dont toute la politique au XVIIIme siècle a consisté à s'arroger le plus de prérogatives possible au détriment du Conseil d'Etat, a fini par devenir une puissance dans l'Etat. Ses prétentions et sa tyrannie paraissent insupportables à des esprits aussi dégagés de préjugés que le sont ceux de Pury, de Du Peyrou et de leurs amis, de sorte que tous les coups qu'ils administrent si libéralement sur la tête de Montmollin sont destinés avant tout à cette Classe abhorrée. Celle-ci, peu d'années auparavant, lors de l'affaire Petitpierre[6], avait eu gain de cause; cette fois, quand même elle réussit à faire partir Rousseau, le dernier mot ne lui resta pas. « Vous ne méritez pas qu'on vous protège, à moins que vous ne mettiez autant de douceur Evangélique dans votre conduite, qu'il y règne à présent d'esprit de vertige, d'inquiétude et de sédition », telle fut l'apostille royale célèbre qu'elle s'attira en guise de point final le 26 février 1766! [7]

MM. Berthoud et Tournier — l'un très sympathique à Rousseau, le second moins porté d'indulgence à son égard — ont étudié avec beaucoup de soin ce conflit et sont arrivés à la même conclusion, formulée ainsi

[1] Voy. Jansen, *op. cit.*, pp. 26 (134)-28 (136).

[2] Voy. [Sinner], *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, Neuchâtel, 1781, p. 239.

[3] Voy. Jansen, *op. cit.*, pp. 11 (119), 13 (121), 19 (127); *Annales J.-J. Rousseau*, t. III, p. 47.

[4] Voy. Jansen, *op. cit.*, p. 22 (130).

[5] Samuel de Meuron, 1703-1777, conseiller d'Etat, commissaire général et procureur général dès 1764, allié à Rose de Bullot. Voy. *Biographie neuchâteloise*, t. II, pp. 71-72; Berthoud, *op. cit.*, 1881, pp. 275-276, 391-408; Jansen, *op. cit.*, p. 44 (152); *Musée neuchâtelois*, 1908, p. 85.

[6] Voy. Charles Berthoud, *Les quatre Petitpierre*, 1707-1790, Neuchâtel, 1875. Tirage à part d'articles du *Musée neuchâtelois*.

[7] Voy. Berthoud, *op. cit.*, 1881, pp. 307-308; Jansen, *op. cit.*, pp. 81 (189)-82 (190); *Annales J.-J. Rousseau*, t. VI, pp. 289-290.



MAISON HABITÉE PAR J.-J. ROUSSEAU A MOTIERS
Ce qui reste de la galerie en 1912.

par Berthoud : « Quant à nous, nous pouvons, ce me semble, pièces en mains, plaindre M. de Montmollin et l'absoudre. »[1]

On peut, en effet, l'absoudre, car, une fois pris dans l'engrenage, il aurait dû, pour rester conséquent, abandonner sa charge, désavouer la Classe et ses amis de Genève et, au mépris de sa conscience, prendre parti pour l'irréligion contre la religion. C'eût été vraiment beaucoup exiger du très digne pasteur !

On peut le plaindre aussi. On racontait, il y a une quarantaine d'années, dans sa famille, que cette diatribe lui avait laissé un souvenir de profonde amertume, que ses dernières années en avaient été assombries et qu'il en parlait peu volontiers. C'est possible ! Mais peut-être qu'à cette amertume se joignaient quelques regrets, en songeant au charme rompu d'un commerce marqué au coin d'une inoubliable empreinte !

Quoi qu'il en soit, Montmollin ne cachait pas qu'il avait été très lié avec Rousseau et l'on est surpris du ton de modération avec lequel Emer de Montmollin[2], l'un de ses fils, lui en parle à un moment où le feu de la dispute était à peine éteint. Il écrit le 11 juillet 1768, de Lyon, à son père :

... Recevés mes bien sincéres remerciment de vos obligeantes dispositions à accueillir Mme Boy de la Tour, qui est partie Dimanche 3 courant avec Mlle Julie[3] pour Yverdun, je ne doute pas de votre empressement à réciproquer leurs politesses à mon égard, c'est un surcroit d'obligations que je vous aurai dont ma reconnaissance s'étendra aux bornes les plus reculées. Ces dames ne tarderont pas à se rendre à Môtier, et je crois que leur séjour au Pays sera le plus long qu'elles feront en Suisse.

Le fameux Jean-Jaques Rousseau à été ici plus d'un mois, il portait le nom de Reynoux[4], et c'est ainsi qu'il se faisait annoncer, il était recommandé seulement à M. Boy de [la Tour] chez qui il mang[e]ait assés fréquemment soit à la ville, soit à leur campagne, et quoique n'aimant pas le grand monde, cet original de corps permettait qu'aux repas Mes Boy de l[a Tour] invitassent de leurs amis ou amies ou gens de connaissance qui étaient avides de le voir. A l'auberge ou il était descendu en arrivant à Lyon, et ou il prenait ordinairement ses repas et sa chambre, ce n'était plus le méme Etre ; pensif, il ne voyait et n'entendait voir personne, et pour se mettre à l'abry des visites importunes, il mang[e]ait seul ; Je l'ai vû très souvent, soit dans les rües en passant, soit au caffé, ou il se rendait assès à l'ordinaire sur le soir après le soupé pour prendre des glaces qu'il

[1] Voy. Berthoud, *op. cit.*, 1884, p. 345.
[2] Né le 31 mai 1754, mourut jeune et célibataire.
[3] Voy. p. 8, note 7.
[4] Renou. Voy. Ph. Godet, *Lettres inédites*, p. 5, note 1.

aimait beaucoup. Jeanjaques vient de Paris, il a totalement à ce qu'il dit renoncé à écrire, il s'attache avec ardeur à la science de la Botanique, et il est parti dans cet objet l'autre jour pour les montagnes du Dauphiné ou il va fixer sa retraite, éloigné du cahos des humains. Le Genévois est toujours le méme pour la corporence, il a cependant un peu pris de Figure; il n'avait qu'un habit fort simple sur le corps, couleur de chamois, une perruque ronde, le chapeau sur la tête, des bas de fil, et une canne à la main, et comme à son ordinaire, la tête panchée contre terre et regardant de coté et d'autre[1].

Mais revenons aux temps plus paisibles de 1762 et, continuant à faire la connaissance des habitants de Môtiers, entrons avec Rousseau chez les d'Ivernois. Nous y trouvons le procureur général[2] avec ses filles Anne-Marie[3] et Isabelle[4], son fils[5], qui va devenir trésorier général, et Jean-Antoine[6].

Le procureur général et son fils furent tout de suite en excellents termes avec Jean-Jacques et, quoi qu'il en ait dit[7], le demeurèrent. Ce qui peut l'avoir induit en erreur, c'est que ces magistrats restèrent calmes au milieu de l'orage et ne rompirent pas avec Montmollin. Il se peut aussi que, lorsque le *Sentiment des Citoyens* fut connu, il ait quelque peu attiédi les relations d'amitié entretenues jusque-là avec Thérèse[8]. Ce qui est certain, c'est qu'au Conseil d'Etat, ils épousèrent la cause de Rousseau et leurs lettres montrent bien d'ailleurs ce qu'ils pensaient. Ch.-G. d'Ivernois écrivait entre autres à Fr.-H. Divernois[9], à Genève, le 4 avril 1765:

[1] Lettre conservée par M. M. Boy de la Tour. Cf. MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. I, p. 223; VALLETTE, *op. cit.*, pp. 416-418.

[2] Voy. p. 9, note 5. On a souvent confondu avec le procureur général son cousin au septième degré, François-Henri Divernois (voy. p. 16, note 6). Celui-ci habitait Genève, d'où il venait constamment à Neuchâtel pour ses affaires. Il servait d'intermédiaire entre Rousseau et ses amis genevois et leur était ainsi fort utile.

[3] Anne-Marie d'Ivernois, baptisée le 5 décembre 1730, épousa le 14 septembre 1762 Louis de Montmollin, conseiller d'Etat.

[4] Isabelle d'Ivernois, née le 18 et baptisée le 23 mai 1735, épousa le 18 mai 1764 Frédéric Guyenet, lieutenant civil du Val-de-Travers et receveur du Prieuré Saint-Pierre, 1737-1777. Voy. A. PETITPIERRE, *op. cit.*; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, pp. 122-128, 325-329; *Œuvres*, t. IX, p. 42; *Annales J.-J. Rousseau*, t. VII, pp. 24-25.

[5] Charles-Guillaume d'Ivernois, 1732-1819, conseiller d'Etat et trésorier général, épousa le 20 avril 1767 Elisabeth-Marguerite et non Marie-Anne de Montmollin. Cf. *Biographie neuchâteloise*, t. I, p. 525.

[6] Jean-Antoine d'Ivernois, 1703-1765, frère de Guillaume-Pierre. Voy. *Œuvres*, t. IX, pp. 63, 360, 372. *Biographie neuchâteloise*, t. I, pp. 525-527; *Musée neuchâtelois*, 1864, p. 86; 1866, pp. 210, 290; STRECKEISEN-MOULTOU, *op. cit.*, p. 417; ALLAMAND, *Statistique*, p. 20.

[7] Cf. *Œuvres*, t. IX, p. 64.

[8] Voy. *Œuvres*, t. XI, p. 220; TOURNIER, *op. cit.*, pp. 17-18.

[9] Voy. p. 16, note 6.

Monsieur et très cher cousin,

J'aprens avec un singulier plaisir, par votre chère lettre du 3 courant, votre heureux retour de Bordeaux. Je crois avoir reçu et acheminé touttes les lettres qu'on a écrit à notre ami M. R[ousseau] par mon canal, dont la dernière est, je pense, de M. Vieusseux, venue sous couvert de M. Piachaud le 12. Il ne faut pas d'ailleurs être surpris si l'on ne reçoit point de réponces, parce qu'il m'a déclaré lui-même qu'il n'y répondroit plus; et observés en outre que les tracasseries qu'on est venu à bout de lui susciter ne l'auront pas mis de bien bonne hu[m]eur. Cependant il aura lieu d'être bien satisfait de la manière dont le Gouvernement a pris sa deffense contre les attentats de notre clergé : l'histoire en est un peu longue et le prompt départ du courier m'engage à vous la différer jusqu'au prochain. En attendant, je sçai que Mad. De Luze a envoyé diverses copies de la lettre de M. R. au Consistoire de Motier, ainsi que de la déclaration qu'il avoit précédemment donnée au Professeur. Ainsi je pen[se] qu'il vous sera facile de vous procurer la communication de ces pièces. Quant à l'entreprise en question, elle reste suspendue, jusques à ce qu'on ait reçu des ordres ultérieurs de la Cour. Voicy ce qu'on me mande de B[erlin] le 23 mars: « Nous avons envoyé votre lettre à M. de Catt, qui nous marque avoir remis le placer concernant M. Rouss. au Roi, mais qu'il ignore la décision qu'il plaira a S. M. de donner. »

Come le Conseil d'Etat avoit aussi écrit à cette occasion pour accompagner les remontrances des ministres contre l'impression en question, on ne tardera pas d'avoir une décision à cet égard.

Je vous informerai plus outre par prochain. En attendant recevés...[1]

Quant au médecin Jean-Antoine d'Ivernois, il avait fait ses études à Bâle et à Montpellier, où il avait reçu des mains de M. de Chicoyneau[2] le bonnet de docteur. Homme cultivé et sérieux, il pratiquait son art à Neuchâtel, mais allait souvent à Môtiers. Il avait fait de la botanique une étude approfondie; c'est lui qui initia Jean-Jacques aux mystères de cette science et lui en donna le goût, lui fournissant ainsi pour ses vieux jours une distraction dont il ne se passa plus. Atteint dès 1756 d'une maladie assez grave, il ne paraît pas avoir accompagné Rousseau dans ces courses de montagne, dont la *Septième promenade* nous fait un si captivant récit[3]. Ceux qui y prirent part étaient, avec Gagnebin[4], Pury[5],

[1] M. Théophile Dufour a eu l'extrême obligeance de nous communiquer cette lettre, ainsi que celle du 12 septembre, copiées toutes deux, en 1893, sur les originaux, qui appartenaient à M. Alexandre Jullien, à Genève.

[2] François de Chicoyneau, 1672-1752, médecin célèbre.

[3] Voy. *Œuvres,* t. IX, pp. 380-381.

[4] Abraham Gagnebin, 1707-1800, médecin-chirurgien et botaniste.

[5] Voy. p. 10, note 1.

Du Peyrou [1], d'Escherny [2] et ce justicier Clerc [3], « chirurgien, dit d'Escherny, qui faisait fort bien sa petite médecine de campagne, un peu botaniste par état, un peu hâbleur aussi et d'un tour d'esprit assez original » [4].

Mais de toute la famille d'Ivernois, la personne qui attire le plus notre attention, c'est Isabelle, avec laquelle Jean-Jacques entra tout de suite en une communion d'idées qui dura autant qu'eux. Isabelle était la sœur cadette d'Anne-Marie d'Ivernois, et ce fut cette dernière qui reçut, à l'occasion de son mariage, un des premiers lacets tressés par Jean-Jacques. « Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, dit-il, j'en faisais présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriraient leurs enfants. Sa sœur aînée en eut un à ce titre et l'a mérité, Isabelle en eut un de même et ne l'a pas moins mérité par l'intention, mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre des lettres, dont la première a couru le monde ; mais tant d'éclat n'allait pas à la seconde, l'amitié ne marche pas avec si grand bruit. » [5]

Isabelle d'Ivernois fut un réconfort pour le « papa de son cœur » [6] pendant son séjour à Môtiers et eut le don de l'apprivoiser. De Luc [7] écrivait à Rousseau le 13 décembre 1763 : « En passant à Neufchâtel, j'ai eu la satisfaction de voir les dignes Parens de Mlle d'Ivernois, j'ai reçeu d'eux mille prévenances, ils sont vos amis véritablement, jugés combien je dois les aimer ; je leur pardonne d'avoir à Môtiers un Palais qui étoit bien propre à vous faire peur. Je prie celle [Isabelle d'Ivernois] qui contribue le plus souvent à vous rendre ce palais suportable, d'accepter l'assurance de mon respect, et de le présenter à ses chers Parens avec toute ma reconnaissance. » [8]

[1] Voy. p. 13, note 1.

[2] François-Louis d'Escherny, 1733-1815, épousa Marianne-Elisabeth-Emilie de Brissac. Voy. MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. I, pp. 78-98 ; *Biographie neuchâteloise*, t. I, pp. 314-320 ; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, pp. 158-162, 176-187 ; *Musée neuchâtelois*, 1877, pp. 263, note 1, 266, 289 ; 1878, pp. 60, 63 ; 1896, pp. 12-13 ; D'ESCHERNY, *op. cit.*, t. III, pp. 11-12.

[3] Jean-Henri Clerc, épousa Marie-Anne Lardy. C'est lui qui disait : « Les habitants de cette communauté [Môtiers] sont aisés, affables, doux et bienfaisants, charitables et officieux, quoi qu'en puisse dire l'envie. » Voy. *Musée neuchâtelois*, 1878, pp. 95-96 ; 1879, pp. 296-299 ; *Annales J.-J. Rousseau*, t. II, p. 264, note 4.

[4] Voy. D'ESCHERNY, *op. cit.*, p. 46.

[5] Voy. *Œuvres*, t. IX, p. 42. Ce passage, ainsi que la date de quelques lettres s'y rapportant, ont paru longtemps obscurs ; il devient parfaitement clair dès qu'on sait qu'Isabelle était la cadette. Voy. A. PETITPIERRE, *op. cit.*, p. 9 ; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, pp. 325-329 ; *Musée neuchâtelois*, 1908, pp. 56-58.

[6] Voy. A. PETITPIERRE, *op. cit.*, p. 14 ; *Œuvres*, t. IX, p. 42.

[7] Voy. p. 16, note 7.

[8] Bibliothèque de Neuchâtel.



MAISON HABITÉE PAR J.-J. ROUSSEAU A MOTIERS
Fenêtres donnant sur la galerie.

Au printemps 1764, Isabelle d'Ivernois se mariait à son tour et ces épousailles, qui resserraient d'anciennes attaches de famille, donnèrent lieu à de nombreuses réjouissances[1]. C'est probablement dans l'une d'elles que se trouvaient réunies ces « quatre-vingt persomes des deux sexes, toutes bien mises, et dans le nombre vingt croix de St-Louis », dont parle d'Escherny. Mais à ces jours heureux en succédèrent de plus sombres: la femme[2] du procureur général mourait en juillet 1764, le docteur Jean-Antoine en janvier 1765, et Isabelle, peu après, tombait elle-même malade si gravement, qu'on en désespéra. Elle dut, pense-t-on, son salut au docteur Tissot[3], que Rousseau, dans un touchant élan d'amitié avait mandé en hâte. Elle guérit donc, et à l'amitié s'ajouta la reconnaissance. En 1777, alors que Rousseau ne répondait plus depuis longtemps aux lettres qu'il recevait, elle chargeait encore un étranger de passage à Môtiers de lui en porter une de sa part. On voudrait que de cette attachante figure quelque portrait soit venu jusqu'à nous: il paraît bien ne s'en être conservé aucun.

C'est, nous venons de le voir, au commencement de l'hiver 1764 que d'Escherny entre en scène et finit, non sans peine, par faire la connaissance de Rousseau, avec lequel il restera lié. D'Escherny a écrit d'une manière agréable un certain nombre d'ouvrages, dont il ne faut pourtant pas prendre les récits trop à la lettre, et où, trop souvent, perce le désir d'étonner et de se faire valoir. Homme à contrastes, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il avait ce si déplaisant défaut qu'on nomme de nos jours « snobisme ». Du Peyrou ne l'accusait-il pas d'avoir la manie de la réputation et de la célébrité[4], et Mme Boy de la Tour, d'ordinaire bienveillante, n'écrivait-elle pas à Rousseau : « M. Decherni ne nous a poin veut, on le dit toujours le même, cest adire fort rempli de lui meme», et, quelques jours plus tard : « Vous deves bien tot revoir M. Decherni que surement malgré votre penetration vous ne connesse pas; ses talen ne vous on il poin eblouis? Ce si entre vous et moi. »[5]

D'une famille d'origine française, naturalisée neuchâteloise et apparentée aux de Luze, d'Escherny passa une grande partie de sa vie à

[1] Voy. d'Escherny, *op. cit.*, pp. 11-12; Usteri, *op. cit.*, p. 30; Usteri et Ritter, *op. cit.*, p. 98.

[2] Voy. p. 9, note 5.

[3] André Tissot, 1728-1797, médecin fameux. Voy. *Annales J.-J. Rousseau*, t. VII, pp. 19-40. de Sévery, *La vie de Société dans le Pays de Vaud*, Lausanne, 1911, t. II, p. 384.

[4] Voy, d'Escherny, *op. cit.*, t. III, p. 79, note 1.

[5] Voy. Ph. Godet, *Lettres inédites*, pp. 201, 203.

l'étranger, où il fut fait comte du St-Empire et chambellan du roi de Wurtemberg.

Cet écrivain a contribué pour une bonne part à accréditer la légende que le départ de Rousseau fut un « événement » sur lequel il comptait et dont il aurait été, avec Thérèse, le seul metteur en scène ! [1]

On a si souvent, et de nos jours encore [2], repris et amplifié ce thème, qu'il faut bien ouvrir ici une parenthèse et examiner si réellement il y a eu des scènes de désordre à Môtiers en septembre 1765, ou si tout ce qu'on en a dit a pris naissance dans le cerveau de quelques esprits égarés !

Auparavant, il faut se souvenir que si Rousseau, sensible et imaginatif comme il l'était, a vu un attentat à ses jours [3] là où il n'y avait encore que propos injurieux, jet de pierres et bris de vitre, les autorités de Môtiers, tout comme Grimm et Voltaire [4], mais pour d'autres motifs, avaient au contraire un intérêt immédiat à réduire l'événement à ses plus minces proportions. Dès qu'elles se rendirent compte de ce qu'il y avait de ridicule et d'odieux dans le fait d'assaillir et d'injurier un homme à propos de sa manière de penser, elles cherchèrent à dégager leur responsabilité pour en charger autrui.

On en trouve la première trace dans l'enquête judiciaire du 13 septembre 1765. Daniel Jeanrenaud, boucher, témoigne :

> ... que dans la dernière Communauté, Joseph Clerc, gouverneur lui dit que ce pourrait bien être M[lle] Levasseur qui avait jeté ces pierres et qu'il y avait quinze jours qu'elle avait déjà parlé à Jean-Pierre Boiteux pour s'en aller... [5]

Voilà le début de la fable qui a fait fortune jusqu'à nos jours. Or quoi de plus simple que Thérèse parlât de s'en aller, quand Jean-Jacques ne cessait de le répéter [6].

Un second argument, dont la carrière fut non moins belle, se trouve dans une lettre de Sarasin [7] à Montmollin, du 12 février 1766 :

[1] Voy. D'ESCHERNY, *op. cit.*, t. III, pp. 34-35, 154-155 ; MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. II, pp. 557-560.

[2] Voy. [L. PERRIN], *Rousseau à Môtiers-Travers et sa lapidation*, Fleurier, 1906, 15 p. in-8. Extrait du *Courrier du Val-de-Travers*.

[3] Voy. *Œuvres*, t. IX, p. 66.

[4] Voy. JANSEN, *op. cit.*, p. 78 (186), note 2.

[5] Voy. JANSEN, *op. cit.*, pp. 53 (161)-54 (162).

[6] Voy. D'ESCHERNY, *op. cit.*, t. III, pp. 34-35 ; ROTHSCHILD, *op. cit.*, pp. 20, 44, 58, 65, 84, 100.

[7] Voy. p. 16, note 5.

Nous avons su ici, écrit-il, par le Sr. Vaucher, masson, qui étoit dans votre voisinage lors de l'insulte faite à la maison de Mr. Rousseau que la pierre produite par la Gouvernante comme étant entrée dans la chambre étoit beaucoup plus grosse que le trou fait à la fenètre et n'avoit par conséquent jamais pu y entrer. Il a vu lui-même et comparé la pierre et le trou et l'a rapporté ici à ceux à qui il a eu occasion d'en parler[1].

Rousseau, dans la première enquête faite dans la matinée du 7 septembre, avait dit ceci :

Hier vendredi 6 septembre, je me couchai à 8 heures et quart. Au bout d'une heure ou deux de tranquillité, j'entendis mon chien aboyer... Le bruit continuant sur la galerie, je l'attribuai encore aux mouvements du chien, jusqu'à ce que j'entendis le bruit d'une fenêtre cassée avec beaucoup de violence, et le fracas d'une pierre assez grosse tombant sur le plancher; la servante du capitaine Guyenet qui loge au-dessous de moi, monte avec de la chandelle, nous cherchons où est le dégât, mais sans oser ni sortir, ni ouvrir porte ou fenêtre, de peur d'être attendus et assommés; nous trouvons qu'un panneau de la fenêtre de la cuisine était cassé, les verres épars dans la cuisine et jusque dans ma chambre, à deux pas de mon lit, nous trouvons la pierre qui a été vue de M. le Châtelain. La pierre, après avoir fait son trou, ayant traversé en volant toute la cuisine, il faut qu'elle ait été lancée d'une grande raideur, et, comme il paraît, de la galerie même[2].

En 1777, voici ce que raconte Desjobert[3] :

Son appartement [celui de Rousseau] n'est point occupé; nous y avons remarqué sa cuisine où il mangeoit et par où sont entrées les deux pierres qu'il a prétendu lui avoir été jetées la nuit; il est clair qu'elles ne pouvoient l'atteindre dans sa chambre à coucher[4]. M. Girarlier[5] nous a même affirmé que ces pierres étoient plus petites que les trous de vitre par où elles avoient passés.

En 1783, Servan[6] dit :

Voici ce que j'ai recueilli de ce fait auprès d'un homme digne de foi[7], qui par hasard fit une visite à Rousseau le lendemain même de sa lapidation. Il vit encore les cailloux épars sur le plancher de la chambre : voilà déjà, pour le dire

[1] Voy. BERTHOUD, *op. cit.*, 1884, p. 188.

[2] Voy. JANSEN, *op. cit.*, pp. 48 (156)-49 (157) et cf. *Œuvres*, t. XI, p. 280.

[3] Voy. *Musée neuchâtelois*, 1910, p. 116.

[4] On ne voit pas bien pourquoi, puisque la chambre de Rousseau communiquait avec la cuisine.

[5] Voy. p. 7, note 1. Il s'agit ici de F.-A. Girardier.

[6] SERVAN, *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, Paris, 1783, pp. 148-150. On trouve le même réeit dans J. BERNOULLI, *Beschreibung des Furstenthums Welsch-Neuenburg und Vallengin*, Berlin, 1783, pp. 27-28.

[7] Voy. JANSEN, *op. cit.*, pp. 54 (162)-55 (163).

en passant, l'estampe[1] en défaut ; la lapidation ne se fit point en rase campagne et l'on conviendra qu'il est un peu moins fâcheux de recevoir des pierres quand on est bien clos et bien couvert. Mais ce n'est pas tout : il faut savoir d'où elles venoient. Que quelques petits polissons suisses se soient avisés de jeter des pierres la nuit contre les vitres et dans la chambre de Rousseau, la chose est très possible ; mais certainement ils ne les jetterent pas toutes : car lorsqu'on en vint à vérifier le fait plus exactement et qu'on voulut confronter les plus gros cailloux avec les trous par lesquels ils devoient être entrés, il leur arriva la même chose qu'à la belette de la Fontaine ; ils ne purent plus ressortir ; le trou étoit plus petit que les cailloux. Qui donc les avoit déposés là? Assurément ce n'étoit pas Rousseau, il étoit incapable de cette indigne comédie ; mais ne seroit-ce point sa gouvernante, que la vue de la belle nature dans les montagnes de la Suisse n'amusoit point autant que son maître? On l'a toujours, à ce qu'on assure, soupçonnée de cette espièglerie qui, de sa part, n'a rien de bien coupable, mais qui a mal tourné pour le pauvre genre humain, accusé si éloquemment par Rousseau d'être méchant même en Suisse. Quel homme, au reste, n'aimera mieux croire la gouvernante de Rousseau un peu ennuyée, que des milliers de suisses si méchants forcenés et assassins?[2]

En 1789, le doyen Bridel[3] s'écrie :

« *Chimérique* est le terme : on l'a dit et répété, cette *lapidation* n'a jamais existé que dans l'imagination de Jean-Jacques... jamais les enfans de Môtiers n'ont jeté un seul caillou, ni contre lui, ni contre ses fenêtres : celui qui se trouva dans sa chambre, plus gros que la vitre brisée, y avait été mis par sa gouvernante, qui ne se plaisait pas dans ce village, et qui, connaissant à fond le caractère de son maître, savait bien le moyen de le faire changer de demeure... »[4]

C'est le même thème que reprendront Mme Gautier[5], d'Escherny, Mme Charlotte Vaucher[6], Depping[7] et combien d'autres! Les récits des *Mélanges*[8], venant d'un homme qui avait vécu dans l'intimité du philosophe à Môtiers, ont eu beaucoup de crédit. Pourtant ceux qui citent d'Escherny comme texte d'Evangile et prennent prétexte, pour incriminer la véracité du récit de Rousseau, de ce passage des *Confessions :* « Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite...

[1] Allusion à l'une des gravures décrites dans GIRARDIN, *op. cit.*, t. I, pp. 127-128, n° 554 ; t. II, p. 232, n° 1086 bis. Voy. BARRUEL-BEAUVERT, *Vie de J.-J. Rousseau*, Londres, 1789, p. 352, note 1 ; ALLAMAND, *Description topographique*, p. 15 ; *Musée neuchâtelois*, 1893, pp. 27-28.

[2] Raisons de sentiment dont Servan ne sera pas seul à user. Cf. *Gazette de Lausanne* des 18 et 20 octobre et du 10 novembre 1906.

[3] Philippe-Sirice Bridel, 1757-1845.

[4] Voy. G. DE REYNOLD, *Le doyen Bridel*, p. 364, note 1.

[5] Voy. GAUTIER, *op. cit.*, t. II, pp. 304-306.

[6] Voy. A. PETITPIERRE, *op. cit.*, pp. 13, 17, 18.

[7] Voy. DEPPING, *op. cit.*, p. 140.

[8] Voy. D'ESCHERNY, *op. cit.*, t. III, pp. 154-155 ; MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. II, p. 559.



MAISON HABITÉE PAR J.-J. ROUSSEAU A MOTIERS

Fenêtre de la cuisine.

Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure et selon que les idées me reviendront dans l'esprit »[1], ceux-là oublient que d'Escherny a écrit : « ...Dans ce temps-là (quand Rousseau était à Môtiers) je ne prenais note de rien, je n'écrivais rien... c'est donc à la lueur de mes réminiscences que je suis obligé de fouiller dans le passé et d'y suivre la trace des impressions reçues et le fil des événements. »[2]

Ils oublient aussi que, sur la plupart des points controversés, la critique moderne a été tout en faveur de Rousseau.

En 1816, Piguet[3] nous apporte une légère variante :

On n'est d'accord ni sur le caractère de M. de Montmollin, ni sur les tracasseries qu'il peut avoir faites à Rousseau ; mais on affirme généralement que Mlle Levasseur étoit une méchante femme, pleine de cet esprit chicaneur qui vit d'intrigues de ménages, et trouve son plaisir à semer dans les familles la division, la haine et les vengeances. Aussi on la détestoit à Motiers : il est tout simple qu'elle ne s'y plaisoit pas. On assure que ce fut elle qui, avec son manche à balai, cassa une vitre, et, portant une pierre à son maître, parvint à l'effrayer[4].

MM. de Fortia et de Sevelinges, en 1825, nient toute persécution et prétendent que le résultat d'une enquête faite auprès des gens âgés du pays prouverait que Rousseau se serait lapidé lui-même[5].

Bellot, passant à Môtiers en 1823, avait noté ceci :

On nous a indiqué, dit-il, un vieux couple qui a connu Jean-Jacques. Nous avons été le visiter et le questionner... Ils avaient l'un et l'autre une dizaine d'années lors du séjour de Rousseau à Môtiers. Il m'a paru que c'était en partie sur le témoignage de cette femme que quelques voyageurs et historiens de Rousseau ont accrédité l'opinion que les pierres qui furent jetées contre sa maison et qui l'obligèrent à déguerpir de Môtiers n'étaient qu'une ruse de sa gouvernante, qui se déplaisait très fort dans ce village du Jura. Elle nous a fait le même récit. Mais quelle confiance avoir en un tel témoignage ? Indépendamment du temps écoulé, cette femme confond tout à fait Rousseau et Saint-Preux. Elle nous a parlé gravement des fredaines de Jean-Jacques avec la fille du baron d'Etanges, dont sans doute nous avions dû entendre parler[6].

[1] Voy. *Œuvres*, t. VIII, p. 196 ; t. IX, p. 57.

[2] Voy. D'ESCHERNY, *op. cit.*, pp. 17-18.

[3] Henri Piguet, ministre du Saint Evangile.

[4] Voy. H. PIGUET, *Mélanges de littérature*, Lausanne, 1816, p. 130.

[5] Cf. MORIN, *op. cit.*, pp. 148, 154.

[6] Voy. BELLOT, *Un voyage en Suisse en 1823*. Feuilleton du *Journal de Genève* du 29 août [illegible]

Puis Gaberel[1] précise :

En 1840, dit-il, vivait encore à Genève une femme âgée de 89 ans, nommée Madelon Mecsner[2], originaire de Môtiers, et qui avait beaucoup connu Rousseau ; elle nous a maintes fois raconté *l'attentat des pierres* en ces termes... Récit qui est analogue à celui de Bellot.

Dès lors on n'a produit, croyons-nous, aucun fait nouveau. Déjà avant Bellot il y avait eu quelques sceptiques, entre autres l'avocat Chas[3], qui avait réfuté Servan et Musset-Pathay[4], qui avait montré l'inanité des fantaisies épistolaires de d'Escherny, sans d'ailleurs empêcher qu'elles ne se répandissent largement[5].

Aujourd'hui, il faut bien reconnaître que de toutes ces versions contradictoires, la meilleure est encore celle de Rousseau lui-même. On la trouve non encore dramatisée dans sa déposition du 7 septembre. Mais n'y a-t-il que la sienne ? Non, certes ! Les témoignages contemporains ne manquent pas et l'on peut y accorder au moins autant de crédit qu'à celui d'une brave femme racontant des souvenirs vieux de soixante-quinze ans.

Il y a d'abord les rapports et les enquêtes du châtelain Martinet, avec toutes les autres pièces officielles[6], qui suffisent amplement à montrer ce qui s'est passé. Mais comme le roi protégeait Rousseau, on a dit que ce qui émanait des officiers du roi pouvait être entaché de partialité; ne nous y arrêtons donc pas.

Il y a une lettre d'Isabelle d'Ivernois, qui écrit de Môtiers le 9 septembre 1765 : « .... les monstres qui ont osé attenter à vos jours ont voulu sans doute aussi abréger les miens. »[7]

[1] Voy. J. GABEREL, *Rousseau et les Genevois*, Genève, 1858, p. 21.

[2] L'état civil de Môtiers mentionne deux Marie-Madeleine Metzner ou Metzener, l'une née en 1747, l'autre baptisée le 18 août 1753. Celle-ci eut pour parrain un Abram Metzner, qui avait épousé une Madeleine Clerc, sans que nous sachions, du reste, son degré de parenté avec le gouverneur de commune, Joseph Clerc. On ne trouve nulle part trace d'une Catherine Metzner. Les registres communaux mentionnent aussi un Pierre Metchener (7 avril 1767). Cf. *Le Fédéral* (Genève) du 28 juin 1836 ; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, p. 299 ; JANSEN, *op. cit.*, p. 53 (161) ; L. PERRIN, *op. cit.*, p. 13 ; VALLETTE, *op. cit.*, p. 431 ; *Gazette de Lausanne* des 18 octobre et 10 novembre 1906.

[3] FRANÇOIS CHAS, avocat, *J.-J. Rousseau justifié ou réponse à M. Servan, ancien avocat-général au parlement de Grenoble*, Neuchâtel, 1784, 259 p. in-12.

[4] Voy. MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. II, pp. 558-559. De nos jours, BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, pp. 285-311 ; GUILLAUME, *Musée neuchâtelois*, 1865, pp. 241 et suivantes ; QUARTIER-LA-TENTE, *op. cit.*, pp. 375-377, ont soutenu le même point de vue.

[5] Voy. entre autres A. DE BOUGY, *Fragments inédits*, Paris, 1853, p. 145 ; L. JUNOD, *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers*, Neuchâtel, 1863, pp. 21-22 ; *Musée neuchâtelois*, 1864, p. 79 ; DU BOIS-REYMOND, *Friedrich II und J.-J. Rousseau*, Berlin, 1879, p. 41 ; L. PERRIN, *op. cit.*, pp. 14-15 ; *Gazette de Lausanne* des 18 octobre et 10 novembre 1906.

[6] Voy. *Recueil des pièces*, pp. 229-355 ; *Musée neuchâtelois*, 1865, pp. 241-258 ; BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, pp. 296-306 ; JANSEN, *op. cit.*, pp. 45 (153)-58 (166).

[7] Voy. A. PETITPIERRE, *op. cit.*, p. 18.

Puis Daniel Roguin mande également à Rousseau, d'Yverdon, le 11 septembre :

Vous devriez venir icy, mon bon amy, pendant quelques mois pour laisser passer cette bourrasque qui ne peut être de durée. Si ces fanatiques et ces furieux sont capables de réflexions, après que leur ivresse sera passée, ils reconnaîtront qu'en vous insultant ils manquent plus au Roy qu'à vous-même... [1]

Une lettre plus détaillée, écrite de Couvet le lendemain 12 septembre [2], dit :

Depuis trois semaines, M. Rousseau est cruellement assailli, hommes et femmes s'empressent à l'insulter dans ses endroits de passage. Il y a huit jours même, la nuit de la foire de Môtiers, qu'on lui jetta de grosses pierres dans son appartement ; on cassa les fenêtres, etc. Précédemment on avoit dressé une embuscade à sa porte et fait du baccanal, lorsque Mme la Marquise de Verdelin logeoit chez lui. On l'a si fort dépité qu'il a été obligé de plier bagage et chercher un autre gîte.

La Communauté de Couvet l'avoit aggrégé à son corps cet hiver passé. Elle s'est distinguée cette dernière fois en lui offrant un azile dans son village, démarche qui a attendri M. Rousseau et a fait couler des larmes de nos députés. Vous pouvé croire que le Conseil d'Etat n'est pas demeuré court en si beau chemin ; voici la teneur de deux arrêts qu'il a prononcés et qui ont été lus aujourd'huy jour de jeûne avant l'action du matin.

Le premier [3] porte une récompense de 50 écus, un secret inviolable et l'impunité, si on est coupable, pour quiconque fera connoitre les auteurs des violences commises contre le sieur Rousseau. Le second [4] donne ordre à M. le Chatelain Martinet [5] de faire des remontrances sévères à la communauté de Motiers pour n'avoir pas bien exercé son droit de basse police, en déclarant qu'elle sera comptable de tout ce qui arrivera désormais au dit sieur Rousseau.

Quoiqu'il en soit, M. Rousseau, dit-on, va demeurer pour quelque tems dans l'Isle du lac de Bienne. Il a dit un éternel adieu à Môtiers et choisira pourtant une demeure dans ce pays au bout de quelque tems, bien des choses l'y retiennent. M. Duperou et le colonel Pury se sont déclarés auteurs de la réponse à M. De Montmollin, qui paroitra incessamment. Les personnes qui l'ont vue manuscrite la disent très piquante et injurieuse à tous égards. On y voit une nouvelle preuve de la Religion Chrétienne tirée de l'indignité de ses ministres [6].

[1] USTERI, *op. cit.*, p. 44.

[2] M. Théophile Dufour a eu l'extrême obligeance de nous communiquer cette lettre, dont on ne connaît ni l'auteur ni le destinataire, et qui a été trouvée dans les papiers De Luc, à Genève.

[3] Voy. *Musée neuchâtelois*, 1865, p. 250.

[4] Voy. JANSEN, *op. cit.*, p. 46 (154).

[5] Voy. p. 15, note 3.

[6] Voy. TOURNIER, *op. cit.*, pp. 44-45 et note 1 ; TH. DUFOUR, *Quelques lettres de J.-J. Rousseau,* Genève, 1910, p. 23, note 2.

Enfin une lettre de Ch.-G. d'Ivernois[1] à son cousin F.-H. Divernois[2] nous renseigne encore mieux ; ce même jour, 12 septembre 1765, il écrit de Môtiers :

Il y a 8 jours que j'eus le plaisir de vous écrire depuis Neufchâtel. Je ne songeois guerre au bagarre que je retrouverois icy et aux scènes qui en ont été la suitte, lesquelles ont enfin fait prendre la résolution à notre ami M. Rousseau de quitter ce lieu. Après qu'on eut fait à sa maison diverses insultes nocturnes, on poussa l'audace jusques à jetter des pierres sur sa gallerie, dont une cassa un carreau des vitres de la cuisine et vint frapper à la porte de sa chambre. Il a été tellement saisi de cet excès dont on n'a pu découvrir l'auteur, qu'il prit le parti de descendre dimanche avec M. le procureur général Meuron[3], qui étoit icy, et, par les dispositions que fait Mlle Levasseur, on s'attend qu'il ne viendra plus dans le vallon, au moins de quelque tems. J'en suis véritablement fâché pour lui et pour nous, d'autant plus qu'il m'est revenu qu'il nous a tenu, mon [p]ère et moi, pour lui être peu affectionnés, tandis que nous attribuons tout ce qui lui est arrivé au zèle outré de ses autres prétendus amis. Vous savés de quelle façon je vous avois parlé touchant la conduitte que nous étions dans le cas de tenir avec notre ministre, et, sans l'avoir fréquenté beaucoup, nous l'avons toujours vu dans l'occasion et nous avions estimé que notre ami n'auroit de tranquilité dans ce lieu qu'autant que la bonne harmonie seroit rétablie entre lui et le clergé. C'est aussi à quoi nous nous proposions de travailler dans l'occasion, qui présentement est manquée, à ce qu'il semble pour toujours. M. Du Peyrou, outré, dit-on, des épitètes que le Professeur[4] prodigue à l'auteur de la lettre de Goa dans sa Réfutation, va répondre à cette pièce, en se déclarant cet auteur et ne ménagera son homme en aucune manière. Cela s'est répandu et le Professeur en étant informé s'est lâché dans deux sermons qu'il fit, il y eut dimanche 8 jours, au point qu'il étoit clair qu'il avoit en vue notre ami ; et c'est au moins à quoi on atribue tous les désagréments qu'il a essuyés depuis. On est encore mieux fondé à le croire par la réponse que le dit Professeur f[it à] M. notre Châtelain[5], qui s'étoit plaint à lui de l'humeur qu'il avo[it] manifestée dans ses sermons, laquelle réponse notre Professeur conclut à peu près par cette phrase « que si les amis échauffés de M. Rousseau le laissent tranquile, celui-cy sera aussi en paix ».

Vous connoissés le peuple, surtout quand on met en jeu la religion, et on peut dire que le Pasteur a un grand parti dans le lieu. Aussi ne puis-je comprendre comment des gens qui prenoient si vivement à cœur les interrests de notre ami ont pu manquer de politique à ce point. Comme qu'il en soit, je n'ai rien à me reprocher. Si j'ai mérité les soubçons de notre ami et peut-être de ses partisans, c'est bien à tort : j'ai cherché à bien vivre avec lui et avec tout

[1] Voy. p. 20, note 5.
[2] Voy. p. 16, note 6.
[3] Voy. p. 18, note 5.
[4] Montmollin, voy. p. 6, note 4.
[5] Martinet, voy. p. 15, note 3.



MAISON HABITÉE PAR J.-J. ROUSSEAU A MOTIERS

La cheminée de la cuisine, au 1er étage.

le monde, mais il y a des esprits qui ne peuvent souffrir qu'on soit neutre et impartial ; je ne crois pas pour cela devoir changer de système. Je vous mande tout cela pour vous tenir informé de ce qui s'est passé, et vous me ferés plaisir de ne pas négliger dans l'occasion de faire connoître à notre ami combien nous avons pris part à sa disgrâce, bien qu'au fond je sois persuadé qu'on n'a cherché qu'à lui donner de l'épouvante. Mes honneurs, etc... [1]

Les pièces officielles conservées aux archives de l'Etat qui se rapportent à ces événements ont été publiées en 1865 par M. Guillaume[2]. En 1881, M. F. Berthoud[3] a fait le récit détaillé de l'affaire, mais sans connaître les documents des archives de Berlin que M. Albert Jansen[4] donnait en 1885, en disant : « Aujourd'hui les documents mis en lumière pour la première fois permettent au lecteur de voir l'inanité d'une tradition que M. F. Berthoud a très judicieusement appréciée. »[5]

Les lettres du 12 septembre que nous venons de produire, et que Jansen ne connaissait pas, confirment absolument ce jugement.

Si Thérèse Le Vasseur eût été pour quelque chose dans les scènes scandaleuses du commencement de septembre et si la pierre qui brisa la vitre eût été plus grosse que le trou, on l'aurait su immédiatement et Ch.-G. d'Ivernois n'eût pas manqué d'en faire mention dans sa lettre. Il l'eût fait d'autant plus volontiers que s'il était resté neutre dans le conflit et n'avait pas rompu toutes relations avec le pasteur, c'est qu'il en avait de bonnes raisons, puisque, deux ans plus tard, il épousait Mlle Lisette, sa fille. Et même en supposant qu'il l'eût faite, cette invraisemblable omission, son père n'aurait eu garde de l'imiter dans le rapport particulier qu'il adressait au roi le 19 décembre 1765. Mais on n'y relève pas le plus petit soupçon, et pourtant, comme l'a déjà observé Jansen[6], il s'applique visiblement à atténuer les faits et à sauver l'honneur des autorités de Môtiers.

Pourquoi donc mettre tant d'insistance à cultiver des récits que les faits démentent ?

Que les habitants de Môtiers se soient échauffés au sujet d'une dispute religieuse et que Rousseau en ait pâti de diverses manières, tout comme auparavant de leur curiosité indiscrète et de leur médisance, cela paraît

[1] Voy. p. 21, note 1.

[2] Voy. *Musée neuchâtelois*, 1865, pp. 241-258.

[3] Voy. Berthoud, *op. cit.*, 1881 et 1884.

[4] Voy. Jansen, *op. cit.*; Edouard Rod, *L'affaire J.-J. Rousseau*, Paris, 1906, pp. 336-337 ; *Annales J.-J. Rousseau*, t. V, p. 236.

[5] Jansen, *op. cit.*, pp. 53 (161)-55 (163).

[6] Voy. Jansen, *op. cit.*, pp. 54 (162)-55 (163), 77 (185)-78 (186) et note 2.

indéniable. Pourquoi le nier, puisque sans doute nos pères n'avaient pas rien que des qualités? Et le meilleur moyen d'honorer leurs vertus n'est-il pas de reconnaître loyalement leurs erreurs?

Avant d'Escherny, Rousseau avait fait la connaissance du lieutenant-colonel de Pury et, si nous n'en avons pas encore parlé, c'est parce qu'il résidait en été à Monlési, métairie de la montagne de Boveresse, à une heure de marche de Môtiers. Il y avait souvent en séjour son oncle, Daniel de Pury[1], comme lui ancien officier au service de France, homme âgé et pieux, auteur des *Pensées pour et contre les écrivains mécréants*. L'auteur d'*Emile* lui plut tellement qu'il crut de son devoir de lui donner des conseils, tant pour le spirituel que pour le temporel! Rousseau s'en amusa et ne s'en troubla point.

Quant au lieutenant-colonel de Pury, c'était un homme entier, qui ne se payait pas de mots et voyait les choses telles qu'elles étaient. C'est lui qui écrivait à J.-J. Girardier[2] au moment où il sollicitait une place de major: «J'ay été fâché d'aprendre que vous eussiés un concurent... J'en ai parlé a Mgr le Gouverneur, ...mais il doutte que cette afaire luy parvienne, et il croit et moy aussy que la nomination s'en fera à Berlin, ainsi, Monsieur, ne perdés pas de tems, sollicités la bas vos amis de presser vôtre postulation et faites lever les dificultes par des *raisons dorées*, c'est la routte la plus sure... Mais, Monsieur, croyés moy,... vite, la main à l'œuvre, les moments sont chers; le Desir que j'ay de vous voir mon Major m'engage a vous parler d'une façon pressante...» Et en post-scriptum: «Faites litiere d'Argent, c'est une occasion à s'élargir et un moyen sur d'ecarter ses Rivaux. Embrassés le Mayre. Brulés cette Lettre, j'en ai des raisons et pour vous et pour moy.»[3] Mais s'il ne se faisait guère d'illusion sur la vénalité d'une administration qui, au siècle suivant, devait passer pour le modèle de l'intégrité, il était lui-même «loyal avec de l'esprit, l'humeur chagrine, des mœurs austères, un peu caustique, de la bonhomie avec toutes les apparences de la hauteur, en sorte que son ton tranchant et protecteur ne repoussait que ceux qui ne le connaissaient pas». Le portrait est de d'Escherny, il paraît ressemblant[4].

Certes, spirituel et caustique, il l'était, et pamphlétaire redoutable aussi. On le vit bien quand, au moment de la lutte avec la Classe, il

[1] Voy. *Musée neuchâtelois*, 1873, pp. 178-179; Berthoud, *op. cit.*, 1881, pp. 131-135.
[2] Voy. p. 7, note 1.
[3] Lettre du 5 mai 1749, conservée par M. M. Boy de la Tour.
[4] Voy. d'Escherny, *op. cit.*, t. III, p. 45.

fournit à Du Peyrou ces *Remarques*[1], où les faits et gestes les plus insignifiants du pasteur de Môtiers lui sont imputés à crime. Mais si le résultat ne fut pas toujours heureux, du moins l'intention qui l'animait, ainsi que ses amis Meuron[2] et Chaillet[3], fut toujours bonne.

En reconnaissance des précieux services qu'il lui rendit, Rousseau s'employa à lui faire obtenir la charge de conseiller d'Etat. Elle lui fut conférée le 18 juillet 1765, grâce à son intervention, raconte-t-il?[4]

Mais l'intempérance de sa langue devait encore lui jouer un mauvais tour. S'étant, sans doute, exprimé avec un peu trop de verdeur sur la conduite des autorités de Môtiers, celles-ci, vexées d'avoir dû obtempérer aux ordres du châtelain[5], furent tout heureuses de trouver quelqu'un sur qui faire passer leur mauvaise humeur. C'est du moins ce qui paraît ressortir du procès-verbal de la générale communauté du 10 septembre 1765, dont M. Berthoud n'a donné que la première partie et dont voici le complément :

Sur les Raports qui ont été fait en Communeauté que M. le Coronnelle Purit doit avoir dis et prononcés des Paroles Injurieusent et Calomnieuse contre la Générale Communeauté de Môtier, après avoir délibérés lon a arreté que lon parleroit à M. le Coronnelle Pury s'il vouloit se dédire des mauvaise Paroles injurieuse qu'il c'est lachés contre la dite honnorable Communeauté ; et sil ne vœu pas sen dedire et detracter en donnant un par Ecris signés de sa main, on luy formera demande en Justice pour lobliger à faire une requentation complaite à la General communeauté[6].

Trois ans plus tard, sur l'appel de Rousseau, le colonel Pury n'hésita pas à partir au cœur de l'hiver pour Trye, où son gendre Du Peyrou était tombé malade. Revenu au pays, il vécut jusqu'en 1807. Dans le voisinage de son chalet de Monlési, deux sites rappellent son illustre ami : une clairière ombragée de hêtres, nommée le « salon des philosophes » et la combe Uldry[7], devenue la « combe des ris et des jeux »[8].

[1] Voy. *Recueil des pièces*, pp. 355 et suivantes ; *Biographie neuchâteloise*, t. II, p. 267.

[2] Voy. p. 18, note 5.

[3] Voy. p. 12, note 8.

[4] Voy. *Œuvres*, t. IX, pp. 61-62 ; Jansen, *op. cit.*, p. 44 (152).

[5] Voy. Jansen, *op. cit.*, p. 46 (154) ;

[6] Berthoud, *op. cit.*, 1881, p. 303 et cf. *Gazette de Lausanne* du 10 novembre 1906.

[7] C'est le nom primitif, qu'on trouve dans l'acte d'accensement des forêts de Môtiers-Boveresse, du 15 décembre 1576. Le cadastre en a fait « Combe des ris » et la carte de l'état-major « Combe Dri » ; c'est de cette dernière appellation que se servent les habitants de la région. Voy. *Musée neuchâtelois,* 1882, p. 73 ; *Annales J.-J. Rousseau,* t. III, p. 40.

[8] La tradition populaire attribue à Rousseau la paternité de ces gracieux jeux de mots, sans qu'on sache d'ailleurs s'il en fut réellement l'auteur ou seulement le prétexte. Voy. Junod, *op. cit.*, p. 6 ; Berthoud, *op. cit.*, 1881, p. 60.

Le procureur général Meuron était, lui, un « grave magistrat, rassis et froid », il défend de son mieux Rousseau et « tout en remplissant les devoirs de sa charge, suit l'impulsion de son cœur »[1]. Il est dépositaire de fonds destinés à Jean-Jacques, si celui-ci doit sortir brusquement du pays. Ils lui ont été confiés par milord Maréchal, qui le considère comme la meilleure tête et l'homme le plus habile du pays[2].

Quant au colonel Chaillet[3], il entre en lice avec une furia toute militaire. « Toute la raison dont il fait usage, dit Rousseau, est dans sa tête, il n'en admet point qui vienne d'autrui »[4]. Et lord Keith, qui l'avait en particulière estime, ne devait pas trouver ses lettres dénuées de saveur! N'est-ce pas Chaillet qui lui racontait en mai 1765 que le pasteur Montmollin s'enivre tous les jours avec son camarade de débauche, le maréchal ferrant, ajoutant : « Du Peyrou fait imprimer l'histoire de l'inquisition de la Classe, qui vous mettra en mesure de répondre à toute question. La pièce est bonne... Vous pouvez être au surplus très tranquille sur le compte de Rousseau. La Classe et le Professeur ne feront que se prostituer de plus en plus et fournir d'amples matériaux à Du Peyrou pour une seconde lettre. »

Et maintenant, quittant Môtiers, sans nous arrêter au Champ-du-Moulin encore solitaire, ni au cabaret de Brot aujourd'hui démodé, arrivons à Colombier.

C'est là que réside George Keith[5] dixième comte du nom, dont le titre est « Earl Marishal of Scotland », gouverneur de la principauté, où il est arrivé à la fin de septembre 1754. « Nous nous devinâmes et nous nous convînmes », voilà la définition qu'a donnée Rousseau de sa liaison avec lui : ils se convinrent si bien, en effet, qu'ils ne purent se survivre. Keith détestait le clergé, et par les encouragements qu'il donna à tous ceux qui l'attaquaient, il envenima plus que personne le débat de 1765, contribuant ainsi dans une large mesure à ôter à son protégé la tranquillité qu'il cherchait à lui assurer. Mais lord Maréchal d'Ecosse n'attendait que le moment de quitter un gouvernement où il n'avait pas trouvé le repos qu'il souhaitait et, dès que la paix d'Hubertsbourg fut conclue, il partit pour Berlin dans le courant du printemps de 1763.

[1] BERTHOUD, *op. cit.*, 1881, pp. 275-276.
[2] JANSEN, *op. cit.*, p. 27 (135) ; MUSSET-PATHAY, *op. cit.*, t. II, p. 234.
[3] Voy. p. 12, note 8.
[4] Voy. ROTHSCHILD, *op. cit.*, p. 180.
[5] Voy. p. 17, note 4.



MAISON GIRARDIER. — Cour intérieure, en 1912.

Son départ affecta vivement Rousseau, mais si désormais le château de Colombier est devenu sans attraits[1], il ne tarde pas à trouver quelque dédommagement dans une campagne toute proche. Du haut de la colline du château on l'aperçoit, c'est le Bied.

Là demeure le banneret de Luze[2] avec sa femme[3], dont Mme de Charrière dira : « C'est une excellente femme, elle a des connaissances partout, elle fait venir, elle prête, elle donne, elle exige peu, elle ne médit jamais. »[4] Ils ont quatre fils et deux filles, qui deviendront Mmes de Montmollin[5] et de Pourtalès[6], et qui leur aident à faire les honneurs d'une maison où toute la société se donne rendez-vous. Quand la saison est belle, Rousseau ne craint pas de s'y rendre et même d'y séjourner. Mme Boy de la Tour lui écrit : « Je suis charmé que le petit séjours que vous aves fait chez Madc Luze vous aye fait plaissirs surement il ne sera pas si grand que celui que vous lui aure fait. »[7]

L'année suivante, sa fille Madeleine lui mande à son tour du Bied : « Aprésent j'ai aumoins le *vray* plaisir de voir vos amis, d'enttendre parler de vous et c'est un grand Dédomagement. Je vais perdre cet avantage. Mme Deluze avec qui Je l'ai réssentit m'a chargé de ses Tendres Complimens pour vous et est très fâchée que vous teniés si mal vôtre gageure. M. DuPeyrou a diné aujourdhuy ici et parroit digne d'être votre ami. Tous ces Messieurs parle de *vous* avec un feu qui me Charme. Ces personnes vraiment *aimantes* sont bien rares et bien précieuse aux gens qui savent *aimer*. »[8]

De son côté, Rousseau écrit à Du Peyrou le 30 novembre 1765 : « Au reste vous pouvez toujours m'écrire par M. de Luze que je compte joindre à Paris pour faire avec lui le voyage [d'Angleterre]. Je suis très fâché de n'avoir pas encore écrit à Mme de Luze. Elle me rend bien peu de justice si elle est inquiète de mes sentiments, ils sont tels qu'elle les mérite et

[1] A Colombier, Rousseau avait aussi fait la connaissance de Mlle Morel, probablement Marie-Françoise, 1724-1782, fille de François Morel, ancien colonel au service d'Espagne. Voy. STRECKEISEN-MOULTOU, *op. cit.*, p. 407 ; *Musée neuchâtelois*, 1885, p. 240 ; 1908, p. 100.

[2] Jean-Jacques de Luze, épousa Marie-Anne-Françoise Warney. Voy. *Musée neuchâtelois*, 1877, pp. 243, note 1, 265 ; 1882, pp. 163-166 ; A. PETITPIERRE, *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel, 1791-1848*, Neuchâtel, 1871, pp. 220 et suivantes ; *Annales J.-J. Rousseau*, t. V, pp. 241-242.

[3] Voy. p. 12, note 7.

[4] Voy. DE SÉVERY, *op. cit.*, t. II, p. 118.

[5] Anne-Marie de Luze, épousa Jean-Frédéric de Montmollin.

[6] Rose-Augustine, épousa Jacques-Louis de Pourtalès.

[7] Voy. PH. GODET, *Lettres inédites*, p. 200.

[8] Voy. PH. GODET, *Lettres inédites*, p. 214.

c'est tout dire. Je m'attache aussi très véritablement à son mari. Il a l'air froid et le cœur chaud, il ressemble en cela à mon cher hôte. »[1]

Le voyage d'Angleterre eut lieu en janvier 1766[2] et, de sa retraite, il envoie à Mlle de Luze la description bien connue de Wootton[3]. Toutefois il laisse échapper quelques regrets. La nostalgie que le pays de Neuchâtel inspire à tous ceux qui se sont abandonnés à son charme perce dans ces mots : « Ce n'est qu'auprès de vous, Madame, que je pourrais trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province il y faudrait transporter votre famille entière, une partie de Neuchâtel et presque tout Yverdun. Encore après cela comme l'homme est insatiable, me faudrait-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout jusqu'au lac et ses poissons.

Bonjour, Madame, mille tendres salutations à Monsieur de Luze. Parlez quelquefois avec Madame de Froment[4] et Madame de Sandoz[4] de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos cœurs, tout autre exil lui sera supportable. [P. S.] Mlle le Vasseur pénétrée de vos bontés pour elle et pour moi m'en parle sans cesse avec attendrissement et vous supplie d'agréer son respect. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt ce n'est assurément pas sa faute. »[5]

Et il écrivait en même temps à M. de Luze : « J'ai trouvé dans votre pays des attachemens qui me le rendront toujours cher... Ce qui me reste à espérer en tout ceci e[s]t de conserver les amis que j'ai eu le bonheur d'y faire et d'être toujours aimé d'eux quoique absent ! »[6]

Parmi ces attachements, il en est un encore qui joua un grand rôle dans son existence, c'est celui de Du Peyrou[7], bien digne, en effet, d'être son ami. Du Peyrou était le gendre du colonel de Pury, et c'est probablement par lui qu'il fit la connaissance de Rousseau. Mais on connaît trop sa vie, la visite de Cressier, l'histoire de la pervenche et celle de la brouille passagère au château de Trye, pour que nous y revenions ici.

[1] Voy. *Œuvres*, t. XI, p. 296.

[2] Voy. *Œuvres*, t. XI, p. 305.

[3] Voy. *Œuvres*, t. XI, pp. 334 et suivantes.

[4] Voy. J.-J. SCHADELIN, *Julie Bondeli, die Freundin Rousseaus und Wielands*, Bern, 1838, pp. 100-102 ; *Etrennes neuchâteloises*, 1863, p. 33 ; JANSEN, *op. cit.*, p. 6 (114) ; *Musée neuchâtelois*, 1873, pp. 150-151 ; 1896, p. 289 ; 1908, p. 83, note 3 ; *Annales J.-J. Rousseau*, t. V, p. 242 ; *Semaine littéraire*, 1907, pp. 133, 149, 165, 188.

[5] Cf. *Œuvres*, t. XI, pp. 334-336. Le post-scriptum n'y est pas donné.

[6] Voy. *Œuvres*, t. XI, p. 336.

[7] Voy. p. 13, note 1.

On sait que, dépositaire d'une grande partie des papiers de Jean-Jacques, il les publia en 1790. On sait encore qu'il mourut subitement le 13 novembre 1794 à Neuchâtel, dans l'hôtel qu'il s'était fait construire et qui devrait porter son nom. Mais ce qui est peut-être moins connu, c'est le nom de l'architecte qui créa cette belle demeure et qu'un hasard heureux a révélé à M. Th. Dufour. Des lettres que Du Peyrou écrivit à Rousseau, un petit nombre seulement a été publié, elles offrent cependant un vif intérêt pour l'histoire de cette époque et mériteraient d'être mises au jour.

Du Peyrou avait publié au commencement de 1765 la lettre de Goa, le 31 août il signait la seconde lettre relative à J.-J. Rousseau, et le 19 septembre la troisième lettre[1], servant de post-scriptum à la précédente, dans laquelle il raconte, en les exagérant, les désordres de Môtiers et le départ de Rousseau. Ce départ, Du Peyrou et ses amis, malgré tout leur zèle, ou peut-être à cause de ce zèle parfois excessif, ils ne surent l'éviter. Se rendant compte que la situation du philosophe est devenue intenable, ils lui conseillent de partir. Rousseau se range à leurs avis et s'en va dans la matinée du 8 septembre 1765.

Tels sont les amis que Jean-Jacques Rousseau voulut avoir en terre neuchâteloise. Mais dès lors, cent quarante-sept années ont passé, et si, par un vrai miracle, il réapparaissait soudain, on peut se demander s'il retrouverait, dans le même petit village, le même accueil et s'il y serait l'occasion des mêmes troubles.

Il reconnaîtrait sûrement l'agreste village et féliciterait ses habitants d'avoir su lui conserver, malgré quelques inévitables changements, sa physionomie à la fois simple, rustique et proprette, qui en fait tout le charme, et d'avoir compris que ce charme a un prix inestimable.

Il les louerait d'avoir résisté aux conseils funestes de ceux à qui portaient ombrage les vieux tilleuls sous lesquels il passa si souvent.

Il irait se promener sur les berges de l'Areuse, et s'il ne la trouvait pas changée en Lignon, du moins verrait-il prospérer en maints endroits les beaux arbres qu'il souhaitait d'y voir !

Il constaterait avec satisfaction que, si le temps et les hommes ont trop souvent fait leur œuvre, l'on n'a point cependant laissé tomber en ruines ces fontaines qu'il aimait tant et dont quelques-unes sont un modèle d'harmonieuse simplicité.

[1] La lettre que cite M. Quartier-la-Tente, *op. cit.*, p. 376, n'est que la paraphrase de celle qui figure dans le *Recueil des pièces*, pp. 425-432.

Puis il serait surpris de voir que le banc des moqueurs a disparu et qu'au lieu de « langues infernales »[1], il n'y a plus que langues caressantes et bénissantes! Jamais plus, sans doute, l'idée ne pourrait lui venir de comparer les habitants de cet heureux Eden à des « serpents venimeux qui portent le poison de leur souffle où ne peut atteindre celui de leurs dents. »[2]

Et si, par malheur, quelque nouvelle dispute théologique éclatait, son étonnement irait grandissant en constatant que la tolérance, la largeur de vues et l'indépendance de jugement, qui lui étaient chers, y sont devenus en honneur!

Mais ce qui, par-dessus tout, lui ferait un singulier plaisir, ce serait d'y retrouver ses amis, dont, malgré sa misanthropie et son amour de la solitude, il ne savait se passer.

Et s'il nous a plu d'en faire rapidement la revue aujourd'hui, c'est parce qu'il nous semble qu'ils ont tous un trait en commun : la bonté vraie dans l'accueil, jointe à la fidélité dans l'amitié. On dit, en effet, que le Neuchâtelois se donne difficilement, mais que, lorsqu'il se donne, il se donne bien. Or, si Rousseau a relevé un grand nombre de nos défauts et de nos travers et ne nous a pas ménagé des jugements souvent peu flatteurs, il a aussi reconnu quelques-unes de nos qualités et celle-là en particulier. Il l'avait vite discernée, puisqu'il écrivait le 20 janvier 1763 au maréchal de Luxembourg : « Du reste ceux qu'ils servent une fois, ils les servent bien. Ils sont fidèles à leurs promesses et n'abandonnent pas aisément leurs protégés. »[3] Il est bien permis de le constater, puisque c'est peut-être dans notre petit pays qu'il a rencontré les amis les plus patients, les plus constants, les plus sûrs, ceux dont il s'est le moins défié[4].

Mais Jean-Jacques Rousseau ne reviendrait pas à Môtiers. Non qu'il ne pût oublier toutes les misères qu'on lui fit subir, mais parce que Môtiers lui rappellerait trop cruellement l'une des phases les plus douloureuses de sa vie : sa lutte avec ses concitoyens et l'abdication de son droit de bourgeoisie.

Il choisirait bien plutôt cette « Ile du lac de Bienne » et c'est pour-

[1] Voy. Rothschild, *op. cit.*, pp. 37, 53, 95; Usteri, *op. cit.*, p. 39.

[2] Allemand, *Statistique*, p. 11, où la lettre à la commune de Couvet a été imprimée, croyons-nous, pour la première fois. Voy. aussi *Feuille d'Avis de Neuchâtel* des 7 et 9 janvier et du 20 avril 1905.

[3] *Œuvres*, t. XI, p. 21.

[4] Cf. L. Pinvert, *op. cit.*, p. 29.



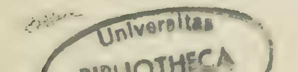
MAISON ROUSSEAU, en 1912.

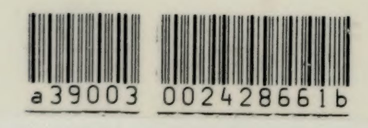
quoi la Société d'histoire neuchâteloise a été bien inspirée en y tenant aujourd'hui ses assises[1]. Il en fut aussi chassé, c'est vrai, mais n'en garda que des souvenirs enchanteurs. Après les luttes et les agitations qu'il venait de traverser, il espérait y trouver le calme et le repos.

N'écrivait-il pas le 4 octobre 1765 à Daniel Roguin, qui l'engageait à l'aller rejoindre à Yverdon: « J'en profiterais avec le plus grand empressement [de votre invitation] si je ne sentais que mon état de corps et d'âme a besoin d'une plus grande solitude que je ne la trouverais dans votre ville, et quoique cette île ne soit pas maintenant trop solitaire dans la journée, elle l'est du moins quand le soir approche, et je compte y trouver cet hiver, au milieu des vents et des glaces, le calme et la paix dont j'ai le plus grand besoin. »[2]

[1] Les pages qu'on vient de lire ont été écrites à l'occasion de la réunion de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel, à l'Ile de Saint-Pierre, le 26 septembre 1912.

[2] Voy. Usteri, *Briefwechsel*, p. 45.




a39003 002428661b